JAA - CH-2114 Fleurier
LA POSTE

Groupe théâtral des Mascarons

La promesse « jubilatoire » d'Edmond

Vendredi 26 avril, le Groupe théâtral des Mascarons lance sa saison avec la pièce d'Alexis Michalik, Edmond. Succès à Paris lors de sa sortie et qui donnera suite à un film éponyme, l'œuvre retrace librement la genèse du chef-d'œuvre d'Edmond Rostand, Cyrano de Bergerac. Un défi logistique, technique et artistique.

@ Théâtre des Mascarons - F. Charrière

Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand, est l'un des plus grands triomphes du théâtre français, *« un ovni à la fin du 19e siècle »,* comme le relève Jérôme Jeannin des Mascarons car notamment écrit en alexandrins, et Edmond, d'Alexis Michalik, retrace l'histoire, romancée avec plusieurs libertés, de sa création rocambolesque. *« C'est une pièce dynamique et jubilatoire qui parle de la foi en le théâtre »,* résume le membre du groupe théâtral et metteur en scène de cette adaptation de la pièce qui remporta cinq Molières, les Oscars du théâtre français, en 2017.

Jeune poète raté de 29 ans, Edmond Rostand se voit donner trois semaines pour écrire une pièce majeure, voilà en quelques mots le synopsis de l'œuvre de Michalik. *« Certes il y a une part de fiction, mais presque tous les personnages sont historiques »,* précise Jérôme Jeannin, citant évidemment Edmond, mais aussi le comédien en vue de l'époque, Coquelin, ou Sarah Bernhardt qui les présentera, ainsi que Feydeau ou Maurice Ravel. Une liste de personnages non exhaustive car quinze comédiens et comédiennes de la troupe de Môtiers doivent incarner pas moins de 42 rôles.

« Un truc qui envoie »

Une quarantaine de rôles mais aussi 80 scènes dans 14 lieux différents, *« et autant d'instants de transition »,* avec plus de 50 costumes, l'adaptation par les Mascarons est un défi logistique, matériel et artistique. *« Défi aussi, car le texte est écrit pour le cinéma. Cela demande beaucoup de concentration pour passer d'une scène à l'autre »,* estime Yves Barrelet qui sera le personnage-titre, Edmond. Ce dernier a vu l'œuvre sur scène au Théâtre du Passage et quand elle fut adaptée au cinéma et se dit évidemment un peu influencé et inspiré. *« Mais chaque comédien apporte sa personnalité propre et est guidé par la mise en scène »,* complète Pierre-André Jequier qui incarnera Coquelin, le second personnage principal.

Les deux comédiens s'accordent : *« C'est un truc qui envoie ».* Également, ils notent avec humour l'intéressante légère mise en abîme de participer au montage d'une pièce abordant la création d'une pièce. *« Elle parle à tous les amoureux du théâtre »,* ajoute Jérôme Jeannin, en relevant qu'il s'agit probablement de la première adaptation de l'œuvre par une troupe amateur en Suisse. Le metteur en scène, après avoir vu le film et la pièce, s'est interrogé sur la possibilité de l'adapter à Môtiers et notamment au sujet des droits d'auteur. *« On m'a conseillé d'écrire directement à Alexis Michalik et deux heures plus tard, il répondait à mon email. J'ai pris cela comme un signe »,* rigole-t-il. Le dramaturge a même offert aux Mascarons les droits, *« un geste d'une grande noblesse »,* selon le membre des Mascarons.

Une pièce dans la tradition

L'envie de monter Edmond date de quelques années chez Jérôme Jeannin. Au départ, il le souhaitait pour le cinquantenaire de la troupe en 2022-2023, mais finalement l'ampleur du travail a contraint à reporter sa programmation à ce printemps. *« Nous répétons depuis la fin juin de l'année dernière »,* détaille Jérôme Jeannin, en avouant plus de septante répétitions et énumérant nombre d'éléments de décor créés pour la pièce. Également, il se réjouit d'avoir pris dans l'aventure des jeunes issus des ateliers théâtre de la troupe.

« La distribution va de 18 à 80 ans. Toutes les catégories d'âge des Mascarons sont impliquées. Il y a même trois générations de Berthoud sur scène ! », sourit le metteur en scène. Selon lui, cela fait une dizaine d'années que le groupe théâtral ne s'est pas lancé dans un tel projet, peut-être depuis Le ravissement d'Adèle pour les quarante ans des Mascarons. *« Nous retrouvons la tradition du groupe avec une grande pièce »,* estime Jérôme Jeannin. Au final, Edmond par les Mascarons ne marque pas la fin du jubilé des cinquante ans, mais ouvre, magnifiquement, les cinquante prochaines années de la troupe vallonnière.

Gabriel Risold

Informations et réservations.
Avril 2024 : vendredi 26 à 20 h/ samedi 27 à 18 h.
Mai 2024 : vendredis 3, 10 et 17 et mercredi 8 à 20 h/ samedis, 4 et 18 et jeudi 9 à 18 h/ dimanches 5 et 19 à 17 h.
Réservations : 079 633 48 25 (sur répondeur ou par SMS).

Courrier du Val-de-Travers HEBDO

Maison fondée en 1854
Editeurs|imprimeurs|Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC
Publicité (+TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 11 avril 2024 N° 14

PAGE 7
SOCIÉTÉS DE TIR
Portes ouvertes pour les 200 ans de la Fédération de tir.

PAGE 12
JEUX PARALYMPIQUES
Flore Espina peut encore voir Paris !

PAGE 14
FINALISSIMA
Coups de chaud sur la patinoire !

PREMIER CAHIER
Chronique régionale 2, 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER
Les manifestations 5
Chronique régionale 6
Où sortir 7
Les emplois/infos 8

TROISIÈME CAHIER
Les manifestations 9
Élections 10, 11
Chronique régionale 12

QUATRIÈME CAHIER
Chronique régionale 13, 14
Les sports 14, 15
Affaires immobilières 16

4 CAHIERS I 16 PAGES

Lien direct

Et si on perdait un peu de temps ensemble ?

Avec les réseaux sociaux, la population a appris un nouveau geste et un nouveau mot en même temps : le scrolling ! Le génie de cette idée est d'épargner à l'utilisateur l'effort de cliquer pour passer d'une information à une autre ou d'une image à l'autre. Cela permet aussi de capter son attention plus longuement puisqu'il n'a qu'à suivre le « fil de l'actualité » en faisant simplement glisser son doigt sur l'écran de son smartphone. Et même s'il tombe sur une info a priori inintéressante ou inutile, il l'aura eue sous les yeux une fraction de seconde au moins. Et le piège se referme…

C'est de cette façon qu'on se retrouve parfois à perdre son temps en lisant des articles sans intérêt informationnel mais qui ont su capter notre attention. Pour vous épargner quelques-uns de ces arrêts inutiles potentiels, et soulager vos articulations des doigts, voici une poignée d'infos aussi ravageusement attirantes qu'inutiles. « Il trouve un sac d'or et le ramène à son propriétaire », « des pingouins défilent avec des cartables sur le dos pour la rentrée au Japon », « un élève apporte un obus au collège » ou encore « une scie sauteuse lui fonce dessus et il échappe de justesse à la mort » ! Voilà, vous n'avez rien appris de bien transcendant mais je suis sûr que vous avez envie d'en savoir plus sur ces titres. Du pur génie… commercial !

Le Lynx

Décès

M. Vero Timeus
86 ans, Fleurier

M. Timothée Brügger
95 ans, La Côte-aux-Fées

M. Denis Tüller
dit « Dudu »

Commune de Val-de-Travers

Des zones 30 à Môtiers, Noiraigue, Travers et Saint-Sulpice

Cette année, l'arrivée du printemps a été synonyme d'introduction de zones 30 dans les villages de Môtiers, Noiraigue, Travers et Saint-Sulpice comme annoncé en novembre dernier. La signalisation a été posée et le marquage sera réalisé prochainement.

Signalisation et marquage

Annoncée en novembre dernier, l'introduction de zones 30 dans les villages de Môtiers, Noiraigue, Travers et Saint-Sulpice est désormais effective. Les panneaux de signalisation et les totems ont été posés et le marquage sera prochainement fait par le service des travaux publics.

Pour permettre la meilleure cohabitation possible entre les différents usagers de l'espace public et assurer la plus grande sécurité dans nos villages, il n'est pas impossible que certains totems soient déplacés de quelques mètres dans les prochains jours.

Pour ces nouvelles zones 30, le Conseil communal s'est concentré sur les villages et leurs quartiers et n'a pas élargi la réflexion aux hameaux et aux groupes de maisons plus excentrés.

Si les zones 30 ne sont pas la panacée permettant de résoudre tous les problèmes sur nos routes et nos rues, elles contribuent toutefois à repenser l'utilisation du domaine public, à limiter les nuisances sonores, à augmenter la sécurité de tous les usagers de la route, à réduire les émissions de CO^2 et à favoriser la vie sociale.

Concept de base

Pour mémoire, il est important de rappeler que le modèle souhaité par le Conseil communal est le modèle 50/30, qui prône le maintien de la limitation générale de vitesse de 50 km/h sur les routes principales et les axes de transit et la planification des zones 30 dans les quartiers desservis par la route principale.

Dans ce concept, des zones 30 – voire des zones de rencontre – peuvent également être aménagées lors de situation urbanistique particulière que l'on peut par exemple trouver sur une place de gare, dans un centre de village constitué de nombreux commerces et restaurants ou encore dans une zone fortement touristique.

Ce modèle vise à simplifier et à homogénéiser le régime de circulation des villages qui aide à la lecture de l'espace public pour les usagers. L'objectif visé est de faire prendre conscience à l'usager que lorsqu'il quitte un axe principal, le régime zone 30 fait foi.

Le Conseil communal ne souhaite nullement contraindre ou importuner les conducteurs de véhicules mais au contraire ambitionne de répondre aux besoins des autres utilisateurs de l'espace public de manière raisonnable.

Rappel des règles dans une zone 30

Même si les zones 30 ne sont plus une nouveauté dans notre commune depuis longtemps, il est utile de rappeler les règles principales qui les accompagnent.

• Les automobilistes, les motocyclistes et les cyclistes ont la priorité sur les piétons. Mais la prudence est de mise pour les conducteurs : ils doivent en effet s'attendre à la présence de piétons susceptibles de s'élancer sur la chaussée pour la traverser.

• En général, il n'y a pas de passages pour piétons dans les zones 30. Les piétons peuvent donc traverser là où ils le souhaitent, idéalement aux endroits offrant la meilleure visibilité. Lorsqu'il y a des passages pour piétons, les piétons sont toutefois tenus de les emprunter.

• La priorité de droite s'applique en principe ; des exceptions peuvent toutefois être appliquées pour des raisons de sécurité routière.

• Attention, il ne faut pas confondre les zones à vitesse modérée (zone de rencontre ou zone 30) avec les zones piétonnes. Ainsi, les enfants ne peuvent par exemple pas jouer sur la chaussée et gêner le trafic. *Comm.*

Conseil fédéral

Garantir le financement de la 13e rente AVS dès 2026

La 13e rente AVS devra être versée une fois l'an et financée durablement à partir de 2026. Lors de sa séance du 27 mars dernier, le Conseil fédéral a défini les points clés de la mise en œuvre de l'initiative populaire acceptée le 3 mars 2024. En 2026, la 13e rente mensuelle induira des dépenses supplémentaires de 4,2 milliards de francs.

Pour couvrir les points clés de la mise en œuvre, le Conseil fédéral a retenu deux options : l'une prévoit un financement exclusivement par une hausse des cotisations salariales, l'autre une augmentation combinée des cotisations salariales et de la TVA.

Le Conseil fédéral veut ainsi empêcher que les finances de l'AVS ne se dégradent rapidement. En outre, il convient de réduire temporairement la contribution fédérale afin d'éviter aux finances fédérales de devoir faire face à une charge supplémentaire.

Le Conseil fédéral entend garantir que la majoration des rentes de vieillesse puisse être versée à tous les bénéficiaires dès 2026. En même temps, il souhaite veiller à ce que personne ne voie ses prestations complémentaires réduites à cause de cette augmentation. Tels sont les deux points décidés par le peuple et les cantons, le 3 mars 2024, lors de leur acceptation de l'initiative pour une 13e rente AVS. Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) de préparer les modifications correspondantes de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) et de la loi sur les prestations complémentaires (LPC).

Le Conseil fédéral se fixe un calendrier serré afin d'assurer la mise en œuvre et le financement de la 13e rente d'ici 2026. Il a chargé le DFI de proposer, d'ici l'été 2024, un projet de consultation contenant les points clés qu'il a retenus. Le message destiné au Parlement suivra d'ici l'automne 2024.

Les modifications de loi pour la mise en œuvre de la 13e rente et son financement seront traités ensemble, même s'ils constituent en soi deux projets distincts. Le Conseil fédéral entend s'assurer de cette manière que la 13e rente puisse être versée en temps voulu, quand bien même le financement devrait prendre du retard ou être rejeté en votation populaire.

Comm.

Trois médailles d'or pour l'Absintherie Guilloud

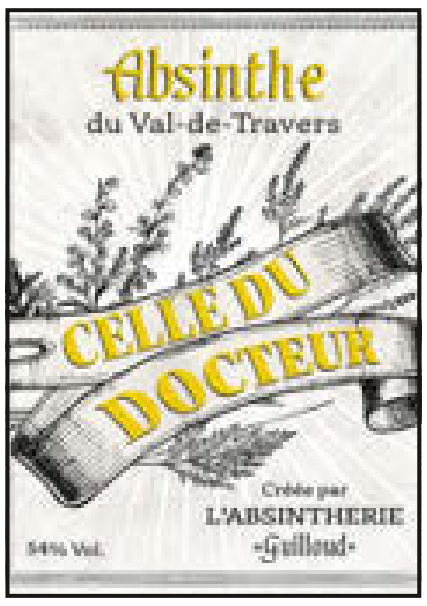

Inscrites au World Spirits Award 2024, les absinthes artisanales Guilloud viennent d'être couronnées d'or.

Dépassant les 95 points sur 100, les absinthes « Celle du Docteur » 54% et « La Guilloudtine » 68% obtiennent une double médaille d'or.

« Celle à Guilloud » 54% se pare d'or pour la douzième fois consécutivement.

Une petite glace en vue de l'été ?

Vous reprendrez bien une dernière petite dose de glace avant l'été ? Félicitations à notre lectrice Manuela Rohrer qui remporte le premier vote de la rédaction du concours « Notre Vallon insolite ». En plus d'être publiée cette semaine dans le Courrier, sa photo sera agrandie en format poster gratuitement par notre équipe et elle fera partie de notre calendrier 2025. Tentez vous aussi votre chance et envoyez-nous votre cliché du Val-de-Travers à concours@courrierhebdo.ch. Prochain tirage dans deux semaines !

FOOTBALL

Cinq mois d'attente qui prennent fin

Enfin, serait-on tenté de dire ! Alors que les hommes ont déjà repris le tour de printemps du foot régional depuis trois semaines, les joueuses du FC Couvet féminin renoueront avec le championnat de 4e ligue ce dimanche seulement. La reprise était initialement prévue le 6 avril à Marly. Mais le club a choisi de retirer son équipe. Après Val-de-Ruz et Cornaux, c'est la troisième formation à quitter le navire cette saison. Il reste encore 14 « survivants » dont Couvet qui occupe le onzième rang avec six points. Si un quatuor semble hors de portée de crampons, les Covassonnes peuvent espérer remonter de quelques rangs d'ici à la fin de l'exercice en cours. La cinquième position, occupée par le FC Riaz, ne se trouve que cinq unités plus haut. Le FC Couvet féminin affrontera la deuxième équipe d'Audax Friul (9e), dimanche, à 15 heures. Une première occasion idéale de regarder vers l'avant tout en affaiblissant un concurrent direct. Le dernier match de championnat remonte au mois d'octobre 2023 déjà. Il est donc plus que temps de reprendre le jeu !

Affaire des chats de Couvet

Du poison découvert près d'un parc !

Comme vous avez déjà pu le suivre dans nos précédentes éditions, des cas de maltraitances et de disparitions de chats empoisonnent la vie d'un quartier de Couvet depuis quelques mois. Empoisonner, le mot est juste et il renvoie à ce qui pourrait être un nouveau rebondissement dans cette affaire. Fin mars, un flacon de poison, appelé alphachloralose, a été découvert près d'un parc dans le quartier Emer-de-Vattel. Celui-là même ou une ou plusieurs personnes semblent s'en prendre aux animaux à quatre pattes. Simple coïncidence ?

C'est dans ce sac noir que le flacon de poison a été glissé en attendant l'arrivée de la police.

C'était il y a quelques jours, près d'un parc situé à proximité du Denner de Couvet. Une habitante du quartier a découvert un flacon d'alphachloralose ouvert et traînant non loin d'enfants en train de jouer. Que faisait ce produit toxique dans un tel lieu et dans quel but avait-il été déposé à cet endroit ? La question mérite d'être posée lorsque l'on sait que cette substance peut entraîner des troubles de l'équilibre et du comportement chez les chiens et les chats. Prostration, convulsions et un coma peuvent ensuite rapidement intervenir en fonction de la dose ingurgitée. La dose mortelle est estimée à 250 à 500 mg par kilo chez le chien par exemple.

Substance interdite dans l'Union européenne

Bien que cette substance ait été interdite dans l'Union européenne, son accès demeure très facile sur internet. Elle est d'ailleurs fréquemment utilisée pour lutter contre les rongeurs comme les souris. On ne peut donc pas éliminer cette hypothèse. Cette découverte, précisément dans le quartier Emer-de-Vattel, pourrait-elle donc résulter d'un pur hasard ? La passionaria des chats Tomi Tomek en doute : *« La dame qui a trouvé le poison ouvrait l'œil depuis plusieurs jours à la suite des témoignages qui se sont fait entendre autour des disparitions de chats à Couvet. Il est clair qu'une ou plusieurs personnes ne voient pas d'un bon œil les chats dans ce quartier et cette trouvaille tend à le prouver. »*

Pas de recherche d'empreintes

La représentante de SOS Chats Noiraigue s'est immédiatement rendue sur les lieux. La police a également été contactée et elle a nettoyé la zone en emportant la dose de poison qui avait été emballée dans un sac en plastique. *« J'ai demandé à la dame qui a découvert le produit de l'emballer afin de préserver les empreintes. L'idée était de procéder à une recherche d'empreintes mais cela n'a pas eu lieu. C'est dommage car nous aurions peut-être pu découvrir l'identité de l'auteur de ce geste dangereux pour les animaux mais aussi pour les enfants qui gambadaient non loin de là. »* L'équipe de la fondation SOS Chats Noiraigue ne se décourage pas pour autant.

Des caméras de surveillance comme solution ?

Tomi Tomek étudie actuellement la possibilité de faire poser des caméras de surveillance dans le quartier pour faire cesser ce qu'elle assimile à de la persécution de chats. *« Nous ne lâcherons pas l'affaire et nous essayons d'obtenir des autorisations. J'encourage tous les habitants qui sont témoins d'événements étranges à me contacter. Je rappelle aussi que nous offrons les autopsies pour les chats dont la mort susciterait des interrogations. »* Comme on peut le voir, le jeu du chat et de la souris ne semble de loin pas terminé dans le quartier Emer-de-Vattel.

Kevin Vaucher

DES LIVRES

Les Walser sur les chemins de l'exil

Therese Bichsel, auteure alémanique bien connue, a effectué un rigoureux travail de recherche historique pour rendre hommage aux populations alpines du Lötschental obligées d'émigrer à plusieurs époques en direction notamment des Grisons, dans l'Oberland bernois, au Tessin, en Autriche, et même dans le Caucase et au Canada. Aujourd'hui encore, les Walser continuent à cultiver leurs coutumes et leur dialecte.

Ce roman entraîne le lecteur, dès l'an 1300, en compagnie de Barbara quittant son Lötschental natal et franchissant les montagnes pour se rendre dans la vallée voisine de Lauterbrunnen, à la recherche d'une vie meilleure. Ces nouveaux arrivants créent le hameau d'Ammerten. Après plusieurs coups du sort, Barbara élève seule son fils et tente de trouver sa place dans la communauté en tant que guérisseuse et sage-femme.

Les rapports humains se redessinent, les plus forts imposent leurs décisions. Les ressources étant très limitées, chacun doit se débrouiller pour survivre, mais aussi partager avec la communauté.

Comment les Walser ont-ils réussi à surmonter toutes ces épreuves ? Quelle était leur vie ? Barbara Bichsel invite le lecteur à le découvrir au sein de ce livre passionnant.

En vente libre sur www.cabedita.ch et en librairie.

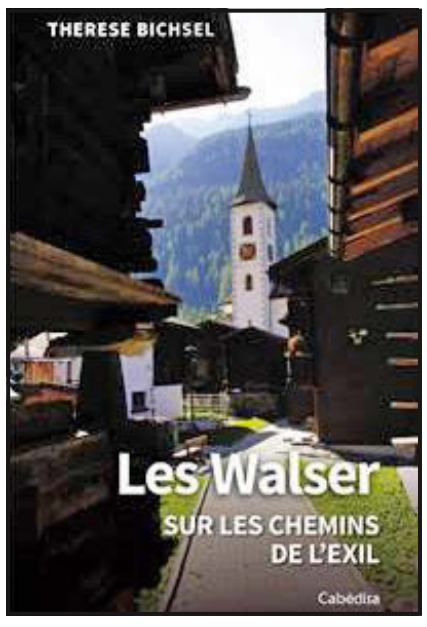

Comm.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 11 au 18 avril

MÔTIERS : samedi, à 17 h 30, Pâques 3, culte avec les chants de Taizé, J.-S. Bucher.

BUTTES : dimanche, à 10 h, Pâques 3, culte, C. Mbassi.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 11 au 18 avril

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 9 h, prière des mamans et à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 18, à 19 h, messe.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 11 au 18 avril

Dimanche, à 10 h, culte, D. Hoehn.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte.
Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b,
tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

BON À SAVOIR!

SOCIAL

Centre de consultations LAVI

Aide aux victimes

Tél. 032 889 66 49 ou
Tél. 032 919 66 52 - Parkinfo

ORPER

Groupe d'orientation personnelle
pour les femmes
Tél. 032 857 14 00 ou tél. 032 731 47 34

AVIVO

Clos-Guyenet 4 - Couvet
Tél. 032 863 16 12
james_vaucher@bluewin.ch

Permanence Neuchâtel
Rue Louis-Favre 1
Tél./fax 032 725 78 60

Guichet social régional (GSR)

Action sociale et agence communale AVS
Rue des Collèges 2 - Couvet
Tél. 032 886 44 00

Association de défense des chômeurs

Neuchâtel	032 725 99 89
La Chaux-de-Fonds	032 913 96 33

Entreprise industrielle et sociale

Fondation alfaset
Rue du 1er Mars 11 - Couvet
Tél. 032 864 78 40 - www.alfaset.ch

Panier solidaire

Distribution gratuite de nourriture
aux personnes en difficultés
Tél. 079 441 29 46

Cartons du cœur

Tél. 079 310 50 20

PROCAP Chaux-de-Fonds / Vallon

Conseils en assurances sociales
Tél. 032 968 00 33
procapcdf.conseil@sunrise.ch

PARENTS-ENFANTS

Barak

Lieu de rencontre des adolescents
Collège 9 - Fleurier
www.barak.ch
Tél. 032 535 73 91

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

urgences: **144**

services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

hotline pédiatrique:
0848 134 134

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)	
Réception-secrétariat	**032 864 64 51**
Policlinique	**032 919 47 08**
Permanence médico-chirurgicale	**0848 134 134**
Ambulance	**144**
Intoxication	**145**
Police-secours	**117**
Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra)	**118**
Police neuchâteloise	
Fleurier	**032 889 62 27**
Service de l'eau de Val-de-Travers	**032 886 43 78**

NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

S.O.S. futures mamans

Av. D-Jeanrichard 2 - Fleurier
Ouvert les mardis de 14 h 30 à 17 h.
Tél. 079 239 82 53

Parents-information

Écoute, renseigne, oriente. Service
téléphonique anonyme et confidentiel
Tél. 032 725 56 46, www.parents-information.ch

Association mamans de jour

Fleurier 032 866 13 30

Le jardin Malin sàrl

Structure qui accueille les enfants pour les aider
à faire leurs devoirs
à Couvet et Fleurier
Sylvie Pluquet, 079 932 90 68
foyerscolaire@gmail.com

Soutien en mathématiques

Roland Vuille, mathématicien EPFL
Rue du Verger 4 - Travers
Tél. 078 831 20 10
permamath@bluewin.ch

Crèche communale

Fleurier	032 861 44 49
Couvet préscolaire	032 886 43 26
Couvet parascolaire	032 886 43 27
Môtiers	032 886 43 28

Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes

Tél. 147
Permanence 24h/24, assurée par SOS enfants, Thd. Lausanne, SOS-Enfant Genève, SOS-jeunesse Sion

Avis mortuaires

Fleurier

Il y a quelque chose de plus fort que la mort…
C'est la présence des absents
dans la mémoire des vivants.

Son épouse :
Elvia Timeus,

Sa fille et son beau-fils :
Sonia et Rui Carrola,

Ses petites-filles :
Eléonore Carrola et son ami Jordan,
Sarah Carrola et son ami Nicolas,

sa sœur, son beau-frère, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Vero TIMEUS

enlevé à leur tendre affection, le 7 avril 2024, dans sa 87e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu aujourd'hui jeudi 11 avril, en l'église catholique de Fleurier.

Adresse de la famille :
Madame
Elvia Gonano Timeus
Chemin des Alisiers 2
2114 Fleurier

Pour honorer la mémoire de Vero, vous pouvez adresser un don en faveur de l'association Un P'tit Plus, 2114 Fleurier, banque Raiffeisen du Val-de-Travers IBAN CH33 8080 8001 2627 9789 0, mention deuil « Vero Timeus ».

Un grand merci au Dr Morales à Fleurier, aux infirmières Gabrielle Staehli et Stéphanie Russo pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

«Le souvenir est le parfum de l'âme»

Son épouse :
Christine Tüller,

Ses filles :
Céline Tüller et Nenad Pejic,
Jessica et Jeffrey Studer,
Laurence et Luis Beuret,

Ses petits-enfants :
Ivana et Sofia, Thibaut et Baptiste,

Son filleul :
Aloïs Pigny,

Ses frères et sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Denis TÜLLER
dit « Dudu »

qui a quitté paisiblement la vie, le 9 avril 2024 à la suite d'une maladie.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Saint-Sulpice, vendredi 12 avril à 15 heures.

Adresse de la famille :
Laurence Beuret
Tirage 3
2123 Saint-Sulpice

Un grand remerciement à la Drsse Colison de la permanence Volta à Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La Côte-aux-Fées

Jésus dit: Je suis la résurrection et la vie.
Celui qui croit en moi vivra même s'il meurt.
Jean 11 :22

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Jean-Daniel et Marilyne Brügger,
Mélanie et Raphaël Pythoud, Arthur et Eloïse,
Aurélia et Nicolas Bertholet, Eva, Yoann et Saskia Brügger, Thomas,

André et Danielle Brügger,
Samuel et Ketsia Brügger, Amaury, Ewenn et Ilias,
Noémie et Daniel Aramini, Florine et Loïc,

Jasmine Brügger,

Ruth-Lise Maridor,
Rachel Maridor,
Gil Maridor,

† Suzanne Grandjean et familles,

† Willy Brügger et familles,

† Elisabeth Brügger,

Ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes et alliées

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Timothée BRÜGGER

enlevé à leur tendre affection, le 9 avril 2024, à l'aube de ses 96 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu vendredi 12 avril à 14 heures au temple de La Côte-aux-Fées, suivie de l'ensevelissement.

Adresse de la famille :
Ruth-Lise Maridor
Rue des Corbes 36
2065 Savagnier

La famille tient à remercier toutes les personnes du home Les Marronniers à La Côte-aux-Fées pour leur sympathie, leur gentillesse et leurs bons soins.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Echo de Riaux
MÔTIERS

Les membres de la société d'accordéonistes Echo de Riaux ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Denis TÜLLER

papa de Jessica Studer,
membre de la société.

Ils lui présentent ainsi qu'à sa famille,
leurs sincères condoléances.

Sàrl DUBOIS YAN
POMPES FUNÈBRES • VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

éren

PAROISSE RÉFORMÉE
VAL-DE-TRAVERS

ASSEMBLÉE DE PAROISSE

mercredi 24 avril 2024, à 19 h 30
à la cure de Môtiers

Ordre du jour

Méditation

1. Constat du nombre des votants par liste de présence
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des rapports :
   - du Conseil paroissial
   - du colloque des ministres
   - adoption des rapports
4. Présentation des comptes 2023
5. Rapport des vérificatrices des comptes 2023
6. Adoption des comptes 2023
7. Présentation du budget 2024
8. Nominations des vérificateurs/trices des comptes
9. Processus de mutualisation : informations
10. Départs, arrivées et changements
11. Conseil paroissial : informations
12. Conseil paroissial : remerciements
13. Questions - divers

Le résumé des comptes 2023 et le PV de la dernière assemblée sont disponibles au secrétariat de la paroisse, Grand-Rue 25 à Couvet (Tél. 032 863 38 60) durant les heures d'ouverture, dès le mardi 16 avril 2024.

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

S.O.S FANTÔMES
JEU 11 AVR - 20H | SAM 13 AVR - 20H30 | DIM 14 AVR - 17H

RACONTE-MOI LA TRISOMIE
VEN 12 AVR - 20H30 EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
SAM 13 AVR - 17H30 | DIM 14 AVR - 20H

KUNG FU PANDA 4
DIM 14 AVR - 14H30

PETITE PRINCESSE
MER 17 AVR - 20H15

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

Centre culturel du Val-de-Travers

Le groupe théâtral des Mascarons présente

théâtre des mascarons

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

EDMOND

D'Alexis Michalik

La pièce au cinq Molières. Quinze comédiens réunis pour raconter la création rocambolesque de Cyrano de Bergerac, le plus grand triomphe du théâtre français.

Mise en scène par Jérôme Jeannin, assisté d'Elvira Christian

En avril ve 26 à 20 h et sa 27 à 18 h

En mai ve 3, me 8, ve 10 et ve 17 à 20 h
sa 4, je 9, sa 18 à 18 h / di 5 et di 19 à 17 h

Réservations au **079 633 48 25** (privilégier le sms)

Tarifs : adultes : Fr. 25.-
étudiants / apprentis / AVS / AI / chômeurs : Fr. 20.-
membres CCV : Fr. 15.-, enfants : Fr. 5.-

Assiette apéro les vendredis dès 19 h
et les samedis après la représentation.

LOTERIE ROMANDE

www.mascarons.ch
Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers

Journée portes ouvertes

20 AVRIL 2024
DE 09:00 À 16:00
STAND DE TIR DE TRAVERS

125ÈME DE L'AVANT-GARDE DE TRAVERS

Vous êtes curieux de découvrir le tir ? Vous cherchez une activité excitante et divertissante pour toute la famille ? Rejoignez-nous pour notre journée portes ouvertes au stand de tir de Travers.

- **Initiation au tir :** Nos instructeurs expérimentés seront là pour vous guider à travers les bases du tir, que vous soyez jeune ou moins jeune, débutant ou déjà expérimenté !
- **Des cadeaux spéciaux** à gagner vous attendent !
- **Petite restauration sur place** pour recharger votre énergie entre les sessions de tir !

En cas de question, vous pouvez nous contacter via : smbf.fleurier@gmail.com ou vous rendre sur notre site web.

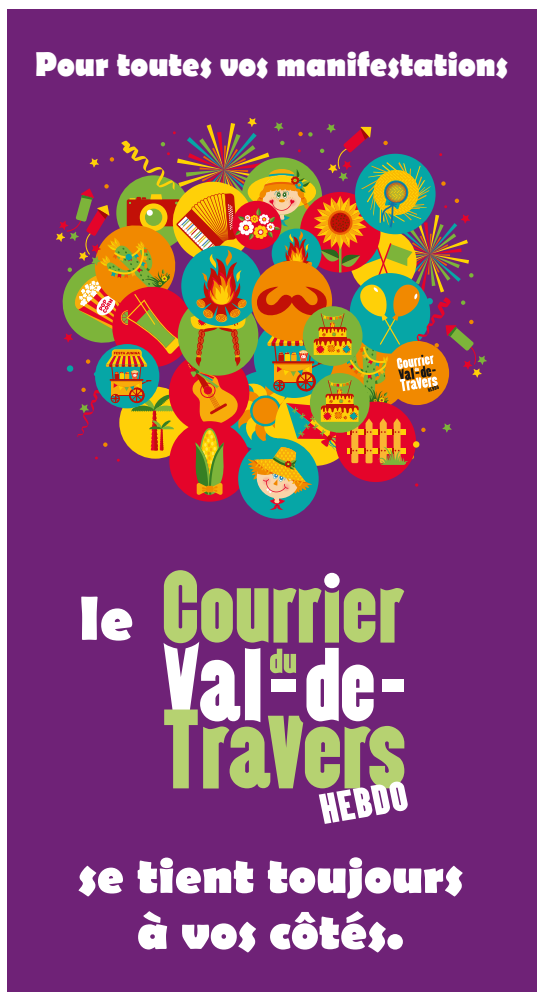

SOIRÉE GRILLADES ET MUSIQUE

Nous vous invitons cordialement à la rencontre de nos candidates et de nos candidats lors d'une grillade - apéro **(cervelas et boissons offerts)**

vendredi 12 avril 2024, de 18h00 à 21h30
au domaine agricole A. Rosselet, Quarre 11, 2113 Boveresse

La soirée aura lieu par tous les temps (espace couvert en cas de pluie) et sera animée par 2 musiciens folkloriques

Elections communales - Liste n°4 - UDC

UDC

Samedi 13 avril

le POP se déplace pour vous rencontrer dans chaque village du Vallon !

Horaire : 9 h Noiraigue, Place de la Gare / 9 h 45 Travers, devant l'Ours
10 h 30 Couvet, devant la Poste / 11 h 15 Môtiers, Place du 24 février
12 h Boveresse, devant le temple / 12 h 45 Fleurier, devant la Migros
13 h 30 Buttes, devant le Lion d'Or / 14 h 15 Saint-Sulpice, en face du P'tit Mag
15 h Les Bayards, en face du P'tit Moulin.

Nous nous réjouissons d'échanger, d'accueillir vos questions, vos remarques et vos suggestions !

Vous pourrez aussi signer le référendum contre « EFAS » qui augmente le pouvoir des assurances maladie et privatise le système de santé, comme expliqué dans cette vidéo (scanner le QR code)

DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Notre commune a besoin de changement !

Après 15 ans de majorité PLR–PS à l'exécutif et au législatif, notre commune a besoin d'innover. Ces 15 dernières années :

• Notre commune n'a fait que s'alourdir sur le plan bureaucratique et aucune réforme ambitieuse n'a permis de limiter les coûts toujours plus importants induits à la charge de la collectivité.

• La majorité PLR–PS a fait passer des augmentations sectorielles au détriment de la population, comme l'extension de l'impôt foncier ou encore l'augmentation du prix des places de parking pour les commerçants.

• En dehors d'un gel provisoire de l'échelon pendant un an, les privilèges de la fonction publique se poursuivent malgré des finances instables.

• Les budgets sont systématiquement dans le rouge et l'équilibre des comptes est de moins en moins atteint, péjorant nos capacités d'investissements.

Notre commune a besoin d'enrichir ses équilibres politiques. L'UDC a pour ambition de répondre à ce besoin et d'apporter des éléments programmatiques clairs et à l'écoute de la population. Rigueur financière, équilibres budgétaires, renforcement des investissements, dynamisation de l'entrepreneuriat local et développement de la qualité de vie et de la vision à long terme pour notre commune : l'UDC s'engage pour notre Vallon !

Vous pouvez toutes et tous faire la différence, grâce à votre bulletin de vote.

Vos candidats UDC au Conseil général de Val-de-Travers

Des faits plutôt que des promesses !

Le POP a pour habitude de proposer des idées et de les réaliser concrètement plutôt que de critiquer ce que font (ou ne font pas) les autres partis.

Mais quand, dans le Courrier du 4 avril, le groupe Agora titre « Mettre enfin la jeunesse au cœur de la politique communale », nous nous devions de réagir. Pendant ces quatre dernières années, Agora n'a déposé aucune question, interpellation ou motion concernant ou favorisant la jeunesse.

La mise en place d'un Parlement des jeunes fait suite à une motion du groupe POP acceptée par le Conseil général le 22 mars 2021. Et c'est aussi le POP qui a demandé, lors du budget 2024, une rallonge de 30'000 francs pour sauver le Centre de jeunesse Barak, menacé de fermeture en juin pour raisons financières.

Nous sommes heureux de savoir qu'Agora se préoccupe maintenant de notre jeunesse et élargit son champ d'intérêt jusqu'alors essentiellement anti-éolien (sur les seulement six interpellations et questions déposées en quatre ans par Agora, trois concernaient en effet l'éolien).

Nous tenons simplement à relever que le POP se mobilise et intervient depuis de nombreuses années pour notre jeunesse et qu'elle est au cœur de nos priorités !

POP Val-de-Travers

Atteignons enfin l'équilibre !

Depuis plusieurs législatures, le budget de la commune se solde par un déficit, malgré diverses actions, plus ou moins efficaces, incluant aussi la vente de biens communaux.

Or, l'équilibre financier ne doit pas rester un souhait mais devenir enfin une réalité : nous devons cesser de vivre sur le dos des générations futures.

Un changement de mode de pilotage s'avère donc indispensable, en suivant par exemple les axes suivants.

1. Établir un plan directeur pluriannuel pour assurer une cohérence à moyen et long terme des actions de développement de la commune.

2. Augmenter progressivement les revenus de la commune :

• En attirant et facilitant l'implantation de nouvelles entreprises, notamment des PME, par un marketing dynamique du Vallon à l'extérieur

• En supportant les entreprises tout au long de leur existence (zones d'implantation facilitée, support pour les formalités administratives, formations initiales et continues, réseautage, etc.) = penser comme des entrepreneurs pour comprendre leurs besoins

• En donnant envie aux jeunes adultes de rester et s'établir dans la commune, en intégrant notamment mieux leurs attentes dans les projets communaux

• En attirant de nouveaux habitants, par exemple les nombreux pendulaires qui traversent le Vallon tous les jours. Les multiples attraits du Vallon sont autant d'atouts pour attirer notamment des familles en quête d'un cadre de vie agréable.

3. Maîtriser et réduire les coûts :

• En ciblant et en documentant mieux les investissements, qui doivent être tous cohérents du plan directeur à long terme

• En instituant une culture de l'économie dans tous les dicastères et éviter les dépenses inutiles même « petites » : quid de l'acquisition de vélos électriques aujourd'hui inutilisés ?

• En suspendant les projets à rentabilité non assurée ou bénéficiant à une faible partie de la population (chauffage à distance de Môtiers)

• En assurant un dimensionnement des équipements en adéquation avec la taille et les moyens du Vallon (par exemple refaire la piscine des Combes à l'identique, avec un chauffage « en plein air » par le CAD de Couvet est-il encore raisonnable en 2024 ?)

• En assurant une gestion des ressources humaines moderne, à l'image de ce qui se fait en entreprise, en facilitant le travail des collaborateurs de la commune et en leur évitant de perdre du temps.

4. Assurer un suivi transparent :

• En fournissant au Conseil général, à intervalle régulier, un rapport détaillé du suivi des investissements.

Groupe Agora

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Vaucher Manufacture Fleurier S.A., à Val-de-Travers. Lehner Ulrich n'est plus membre et président du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Caste Philippe Jacques, de France, à Crans-Montana, président, et Peverelli Philippe Emmanuel, de Vacallo, à Chêne-Bougeries, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux.

NMAN Sàrl, à Val-de-Travers, Champ-du-Môtier 9, 2105 Travers. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 17.02.2024. But : inspection d'équipements techniques et prestation de services dans le domaine de l'industrie en Suisse et à l'étranger. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital : CHF 20'000. Associé : Neuenschwander Manfred, de Langnau im Emmental, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 17.02.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Amep S.A., à Val-de-Travers. Suite à une nouvelle dénomination et à une numérotation officielles de la rue, l'adresse devient : Quartier de l'Epine 1A, 2123 Saint-Sulpice.

les Délices de Toto - Tosato, à Val-de-Travers. Le titulaire a été déclaré en faillite par jugement du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers en date du 19.02.2024.

SwissFrost Sàrl, à Val-de-Travers, rue de la Promenade 19, 2105 Travers. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 21.02.2024. But : acquisition, vente, entretien et réparation de systèmes de ventilation, de climatisations, de chambres froides et d'équipements de laboratoires. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associés : Bekkouch Yannis, de France, à La Cluse-et-Mijoux, France, et El Kihale Fatima, de France, à Bienne, chacun d'eux avec 100 parts sociales de CHF 100. Gérants : Bekkouch Yannis, président, et El Kihale Fatima, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 21.02.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

ZJ SERVICE Sàrl (ZJ SERVICE GmbH) (ZJ SERVICE Sagl) (ZJ SERVICE Ltd liab Co), à Val-de-Travers, chemin des Grands-Clos 29, 2115 Buttes. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 24.01.2024, modifiés le 27.02.2024. But : exécution de travaux dans les domaines du bâtiment et du génie-civil ; fourniture de services en tant qu'entreprise générale, directrice de projets, directrice de travaux ; exécution de travaux techniques et commerce de matériaux de construction. Capital : CHF 20'000. Associé : Jovandic Zeljko, de et à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 24.01.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Fondation André Morgenthaler, à Val-de-Travers, rue Denis-de-Rougemont 3, c/o Vincent Codoni, 2108 Couvet. Nouvelle fondation. Disposition pour cause de mort : 26.08.2019. But : procurer des bourses à des étudiants(es) méritants(es), âgés de moins de 30 (trente) ans et domiciliés, au moment de la demande, depuis plus d'une année dans une des communes du Val-de-Travers et qui entreprennent des études universitaires ou dans une HES en Suisse. Conseil de fondation : Codoni Vincent, de Breggia, à Val-de-Travers, président, Obrist Thierry Antoine, de Wallbach, à Neuchâtel, et Siegenthaler Alexandre Charles Michel, de Langnau im Emmental, à Ins, lesquels signent collectivement à deux.

APP Sàrl, à Val-de-Travers, Derrière-Ville 5, 2115 Buttes. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 05.03.2024. But : exploitation d'une entreprise de maintenance immobilière, notamment plâtrerie, peinture, isolation périphérique, façade et cloison légère, ainsi que toutes opérations et activités dans le domaine de l'immobilier. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associée : Marmelo da Silva Shirley Janneth, de et à Val-de-Travers, avec 20'000 parts sociales de CHF 1, laquelle n'exerce pas la signature sociale. Marmelo da Silva Luis, de et à Val-de-Travers, est gérant unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 05.03.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Accueil Bois Sàrl, à Val-de-Travers, le Rhédoz 1, c/o Claude Michel, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 04.03.2024. But : en Suisse et à l'étranger, rénovation d'immeubles, incluant la réalisation de travaux de réhabilitation, de restauration, de transformation, d'aménagement intérieur et extérieur ; la société peut effectuer des activités de conciergerie englobant la gestion des services liés à l'entretien, à la sécurité et au bon fonctionnement des immeubles, tels que la gestion des espaces communs, la maintenance, la gestion des clés, et tout service concourant au bien-être des occupants. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Associé : Michel Claude, de France, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 04.03.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

LES FILMS

S.O.S. fantômes : la menace de glace

De Gil Kenan, action, aventure, fantastique, avec Paul Rudd, Carrie Coon, Finn Wolfhard…

La famille Spengler revient là où tout a commencé, l'emblématique caserne de pompiers de New York. Elle va alors devoir faire équipe avec les membres originels de S.O.S. fantômes, qui ont mis en place un laboratoire de recherche top secret pour faire passer la chasse aux fantômes à la vitesse supérieure. Lorsque la découverte d'un ancien artefact libère une armée de fantômes qui répand une menace de glace sur la ville, les deux équipes S.O.S. fantômes doivent unir leurs forces pour protéger leur maison et sauver le monde d'une seconde ère glaciaire.

Raconte-moi la trisomie

De Steven Willemin, documentaire.

La trisomie 21 racontée par des personnes touchées par ce syndrome : voilà l'ambition de ce documentaire. Si le titre peut paraître stigmatisant, le but est tout autre. L'idée est que l'on puisse découvrir qu'une personne se définit par elle-même et non par une appellation. Au travers d'un voyage touchant et profond avec des personnes de différents âges et évoluant dans différents contextes, ce long-métrage présente la différence comme une force, une beauté et non comme un danger !

Kung Fu Panda 4

De Mike Mitchell (V) et Stephanie Stine, aventure, animation, comédie, famille, arts martiaux, avec Manu Payet, Jack Black, Awkwafina…

Après trois aventures dans lesquelles le guerrier dragon Po a combattu les maîtres du mal les plus redoutables grâce à un courage et des compétences en arts martiaux inégalés, le destin va de nouveau frapper à sa porte pour… l'inviter à enfin se reposer. Plus précisément, pour être nommé chef spirituel de la vallée de la Paix. Po va devoir trouver de l'aide. Il va en trouver (ou pas ?) auprès de Zhen, une renarde corsac, voleuse aussi rusée que vive d'esprit, qui a le don d'irriter Po mais dont les compétences vont s'avérer précieuses. Afin de réussir à protéger la vallée de la Paix des griffes reptiliennes de Caméléone, une lézarde minuscule qui peut se métamorphoser en n'importe quelle créature, ce drôle de duo va devoir trouver un terrain d'entente. Ce sera l'occasion pour Po de découvrir que les héros ne sont pas toujours là où on les attend.

CINÉ CLUB 2108 COUVET VAL-DE-TRAVERS

Petite princesse

De Peter Luisi, drame, avec Matthias Habich, Fabian Krüger, Johanna Bantzer…

Nous sommes en 1985. Josef, un jeune homme en proie au démon de l'alcool, vit seul dans une maison délabrée entourée d'un jardin. Quand sa sœur, jeune mère célibataire, s'installe avec sa fille Nina, 4 ans, dans le deuxième appartement de la maison, une amitié inattendue se développe entre Josef et la fillette de nature très éveillée. Nina, qui aime son oncle et n'a pas de préjugés, va l'aider sans s'en rendre compte à sortir de sa dépendance pas à pas. 35 ans plus tard, leurs chemins se recroisent, mais cette fois, c'est Nina qui a des ennuis. Et Josef, maintenant âgé de plus de 80 ans, s'est mis en tête de l'aider. Petite princesse est un conte de fées moderne doté d'une belle humanité. Le grand talent du réalisateur suisse Peter Luisi se voit dans ce drame chaleureux, touchant deux personnes qui s'apportent l'une à l'autre un souffle nouveau.

Un P'tit Plus à La Maladière

Eh oui, vous ne rêvez pas ! Ce samedi, nous serons à La Maladière, à Neuchâtel, pas pour un match de foot, mais au centre commercial, de 9 h à 16 h, pour présenter l'association et proposer nos différents articles publicitaires en faveur des enfants et adolescents atteints d'un cancer.

De plus en plus de demandes financières nous parviennent de la part des ligues et nous pouvons y donner une suite favorable, ceci grâce à votre soutien.

Notre présence au centre de La Maladière rejoint le geste de ce grand magasin, car la fontaine à vœux récolte des dons en faveur de notre association.

Une des dernières demandes qui nous est parvenue : un adolescent apprend qu'il est atteint d'un cancer, subitement sa maman décède ! Un P'tit Plus est là.

Nous sommes impatients de vous rencontrer.

Comm.

Œuvres de Jonathan Delachaux à Genève

Le Vallonnier Jonathan Delachaux exposera ses œuvres, du 18 avril au 25 mai, à l'espace d'art contemporain Halle Nord de Genève.

Il s'agira d'une exposition de peinture et de réalité augmentée et les visiteurs découvriront 8 diptyques, bleus et blancs le jour, en couleurs la nuit.

En regardant les tableaux à travers une tablette numérique, les sujets seront en 3D, les murs de la galerie s'effaceront pour laisser apparaître la ville imaginaire de Tchan-Zâca et les événements qui s'y déroulent.

Tir sportif

Deux sociétés de tir ouvrent leurs portes pour les 200 ans de la FST

Cette année marque le bicentenaire de la Fédération suisse de tir. Pour célébrer ce jubilé, deux sociétés de tir du Val-de-Travers ouvriront leurs portes à la population, le 20 avril. Une belle occasion pour découvrir cette activité sportive, trop souvent porteuse de préjugés.

Fondée en 1824, la Fédération suisse de tir (FST) fête en 2024 ses 200 ans d'existence et pour honorer cet anniversaire, deux sociétés de tir du Val-de-Travers, La Verrisanne aux Verrières et l'Avant-Garde à Travers, ont décidé d'organiser une journée portes ouvertes sur leurs stands respectifs, le 20 avril prochain. *« Deux sociétés ont répondu positivement à la proposition de la FST de faire découvrir notre sport au plus grand nombre. Nous souhaitons montrer et expliquer ces disciplines au public »,* explique Nicolas Joye, président de L'Avant-Garde.

Disciplines au pluriel, car deux distances et deux types d'armes seront présentés aux visiteurs le samedi 20 avril : le fusil militaire à 300 mètres au stand des Verrières et le pistolet à 25 mètres au stand de Travers et à celui des Verrières également. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, le public est cordialement invité par les deux sociétés à venir découvrir et essayer la pratique de ce sport de précision sur l'un des deux sites, voire les deux, mais pas sans encadrement adéquat. *« Avec une discipline qui utilise des armes, il nous incombe de sécuriser chaque participant avec un moniteur individuel qui saura montrer leur fonctionnement et leur maniement »,* tient à rassurer Jean-Bernard Wieland, président de La Verrisanne.

Sport de concentration et précision

Ces portes ouvertes à Travers et aux Verrières seront aussi l'occasion pour les deux sociétés de tir de quelque peu démystifier cette discipline sportive, pourtant olympique. *« Notre sport est peu médiatisé ou alors lors des Jeux olympiques lorsque des Suisses gagnent des médailles »,* note Nicolas Joye, en ajoutant que le tir pratiqué au niveau local n'est pas celui *« de la fête foraine ». « La pratique du tir demande d'aligner de multiples paramètres »,* poursuit Jean-Bernard Wieland, en citant le mental, la concentration, la maîtrise de soi et de sa respiration et aussi l'endurance physique pour gérer l'enchaînement des séries de tirs, une *« passe ».*

Vice-président de l'Avant-Garde, José-Maria Gonzalez estime que cette journée servira à combattre les idées reçues et expliquer la culture de ce sport. *« Le fusil est perçu comme arme, alors qu'il est, pour les tireurs, un accessoire sportif, comme une raquette en tennis ou un arc »,* développe-t-il. Également, ces portes ouvertes permettront de présenter au public la vie des sociétés de tir, comme la participation à diverses fêtes régionales ou encore fédérales, événement à l'engouement populaire extraordinaire. Car tous nos interlocuteurs le disent : *« Il s'agit de tir sportif populaire ! ».* Ainsi, les membres de l'Avant-Garde et de La Verrisanne invitent tous les curieux, de *« 7 à 77 ans »,* comme le souligne José-Maria Gonzalez, à venir découvrir le tir sportif, le 20 avril. Et l'envie de tirer n'est pas obligatoire pour cette découverte ou redécouverte.

Gabriel Risold

Les Verrières : Jean-Bernard Wieland (tir au fusil 300 m) : 079 614 35 47 ; Ueli Gerber (tir au pistolet 25 m) : 078 625 14 41
Travers : Nicolas Joye : 079 216 35 47 ; José-Maria Gonzalez : 079 647 33 83

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024

AVRIL

- 13, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. Écho de la Frontière.
- 15, FLEURIER : don du sang, org. Samaritains.
- 20, FLEURIER : concert annuel, org. Union Instrumentale.
- 20, FLEURIER : vid'armoires, org. Association Nantibatingou.
- 20, 21, FLEURIER : 32e brocante, org. Meubles Alaska.
- 21, SAINT-SULPICE : vide-greniers, org. musée VW.
- 25, NEUCHÂTEL : Motion (passage), org. société d'Émulation.
- 26-28, FLEURIER : 46e Carnavallon.
- 27, COUVET : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.

MAI

- 1, VAL-DE-TRAVERS : fête des travailleuses et travailleurs, org. POP.
- 4, TRAVERS : marché artisanal du Vieux-Pont.
- 4, FLEURIER : circulation publique des trains touristiques du Val-de-Travers, org. VVT et RVT-Historique.
- 18, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 24-26, FLEURIER : AR Mood Festival.
- 25, FLEURIER : concert du Chœur d'Hommes.

JUIN

- 1, FLEURIER : fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. Union Instrumentale.
- 1, 2, BUTTES : Fête de l'Abbaye.
- 2, COUVET : concertos de Mozart, org. Évasions musicales.
- 7, COUVET : défi-jeunesse, org. Swiss Canyon Trail.
- 8, FLEURIER : circulation publique des trains touristiques du Val-de-Travers, org. VVT et RVT-Historique.
- 8, 9, COUVET : Swiss Canyon Trail.
- 14, 15, SAINT-SULPICE : fête villageoise, org. comité.
- 15, 16, COUVET : exposition de Lego, org. Valtrabrique.
- 23, FLEURIER : vide-grenier, Docteur Edouard-Leuba.
- 29, 30, FLEURIER : l'Abbaye fait le tour du monde !

JUILLET

- 1, FLEURIER : l'Abbaye fait le tour du monde !

AOÛT

- 12, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 31, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.

SEPTEMBRE

- 5, TRAVERS-NOIRAIGUE : course des aînés.
- 6, 7, ROTHEL : fête des moissons.
- 12, MÔTIERS : fête des fontaines, org. Écho de Riaux.
- 13, LES BAYARDS : match au loto, org. société des accordéonistes.
- 22, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.

OCTOBRE

- 5, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.

NOVEMBRE

- 2, SAINT-SULPICE : concert souper de soutien, org. fanfare l'Union.

VOTONS PS LE 21 AVRIL 2024

UNE COMMUNE QUI AGIT POUR VOUS !

SARAH FUCHS-ROTA
Môtiers | Conseillère communale, Educ. sociale HES

ERIC SIVIGNON
Môtiers | Conseiller communal, Ingénieur en mécanique

BURIM AHMETAJ
Couvet | Ass. socio-éducatif en formation, Sortant

NICOLAS BÉRANECK
Noiraigue | Chef de projet, Sortant

DOMINIQUE BRESSOUD
Fleurier | Libraire retraitée

NATHALIE BURI
Fleurier | Enseignante

JEAN-PIERRE CATTIN
Couvet | Retraité

NICOLAS CLERC
Buttes | Métrologue

RIDHA DEKHLI
Fleurier | Opérateur dans l'industrie

KATIA DELLA PIETRA
Môtiers | Responsable communication, Députée, Sortante

MIGUEL DOMINGUEZ
Fleurier | Comptable, Sortant

WILSON EDOH
Travers | Employé de voirie

SAÏDA EL BOURAKADI
Fleurier | Opératrice en horlogerie

ROMAIN FRAGNIÈRE
Couvet | Enseignant

VÉRONIQUE FRANZIN
Saint-Sulpice | Directrice de l'OSEO Neuchâtel

MARGHERITA GIOVENCO
Couvet | Enseignante

JEAN-MARC HIRSCHY
Couvet | Ingénieur ETS, Sortant

ROLAND HUGUENIN-DUMITTAN
Buttes | DRH et Géographe

RAPHAËLLE JAVET
Noiraigue | Archéologue

EMIL MARGOT
Môtiers | Étudiant, Sortant

CÉCILE MERMET
Môtiers | Assistante en pharmacie, Sortante

FRANÇOIS OPPLIGER
Môtiers | Conducteur de bus retraité, Sortant

RENÉ PERRET
Couvet | Pasteur retraité, Sortant

JEAN-DANIEL PIOT
Fleurier | Logisticien, Sortant

FABIENNE ROBERT-NICOUD
Fleurier | Directrice de section de l'ass. Lire et Ecrire, Députée

IRESHA UDUGAMPOLA
Couvet | Conseillère en personnel ORP

BAPTISTE VAUCHER
Fleurier | Architecte

PS

Parti socialiste
Val-de-Travers
psvdt.ch

Valorisez vos annonces via notre site
www.courrierhebdo.ch

Cette offre est valable uniquement en duo avec une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo version papier. Nos emplacements sont limités, alors ne tardez pas à demander nos tarifs de lancement.

BOURQUIN

Emballages en carton et carton ondulé
www.bourquinsa.ch

Pour compléter notre équipe de vente à Couvet, nous recherchons pour une entrée de suite ou à convenir, un(e)

Conseiller/ère de vente interne / 100%

Votre mission :

- Conseil à notre clientèle dans le cadre de projets personnalisés dans le domaine des emballages imprimés et non-imprimés
- Réception et traitement des commandes dans le cadre des spécificités du produit et des souhaits du client
- Gestion des commandes axées sur les processus en ce qui concerne le calcul des coûts, l'établissement des offres, la disposition des matières, le planning et la documentation
- Contrôle de la rentabilité des commandes et responsabilité de la communication avec les départements concernés et avec les clients

Ce que vous apportez :

- Formation commerciale ou technique de base
- Quelques années d'expérience professionnelle dans la production industrielle, de préférence dans l'industrie de l'emballage ou de l'impression
- Approche orientée vers le client, résistance au stress et esprit d'intégration pour la résolution de problèmes
- Très bonnes connaissances des programmes MS-Office
- Excellente maîtrise du français ; bilinguisme ou très bonnes connaissances de l'allemand sont un avantage

Avons-nous suscité votre intérêt ?
Envoyez votre dossier complet à jobs@bourquinsa.ch
Pour tout renseignement complémentaire : 032 864 04 68

À VENDRE
Moto Guzzi 85 TT Travel
brune, valises, 27'000 km année 12.2020 bel état, service des 30'000 fait
Fr. 8800.-
yandre@bluewin.ch
032 835 50 60

DÉLAIS

lundi
14:00
réception des annonces

mercredi
16:30
réception des avis tardifs, mortuaires et de naissances

Courrier du Val-de-Travers HEBDO

Pourquoi je m'engage au POP !

Je m'appelle Régina Seydoux et je suis confiseuse à la retraite depuis une année. J'ai des enfants et des petits-enfants.
J'ai à cœur de défendre nos acquis sociaux comme l'assurance-maladie, l'AVS, la caisse de chômage et également des formations performantes. J'aimerais aussi favoriser la consommation locale et soutenir les activités de loisirs à Val-de-Travers.

Pourquoi je m'engage au POP !

Je suis Alain Cochard. Pour moi, la solidarité est le maître-mot. Il appartient à chacun·e d'entre nous, en notre âme et conscience, de prendre nos responsabilités en tant que peuple souverain pour améliorer ce monde. La liberté et l'égalité sont possibles pour éradiquer le vol et le mensonge du capitalisme néolibéral qui engendre misère et pauvreté. Ce n'est qu'avec vous que nous y parviendrons !

CONCERT

SAMEDI 20 AVRIL 2024 À 20 HEURES

Salle Fleurisia à Fleurier

DIRECTION: PATRICK ERARD

Entrée libre
Collecte à la sortie

Ouverture des portes **19 H 15**

Animations après concert
Bar et musique

IMPRIMERIE MONTANDON
FLEURIER ▪ VAL-DE-TRAVERS

Création de logos
Identités visuelles
Cartes de visite - Affiches
Flyers - Dépliants - etc.

Nous vous renseignons volontiers
info@courrierhebdo.ch

2014 **2024**

10 ANS

Kruegel Paysagiste fête ses 10 ans d'activité en avril 2024, il profite de cette occasion pour remercier sa fidèle clientèle de la confiance témoignée tout au long de ces années.

Chemin des Grands-Clos 25
CH - 2115 Buttes
+41 32 863 20 74
info@kruegel-paysagiste.ch

Kruegel PAYSAGISTE
CONCEPTION ET ENTRETIEN DE JARDIN

Les partis répondent au Courrier du Val-de-Travers hebdo

À dix jours des élections communales, Le Courrier du Val-de-Travers hebdo a soumis ses questions aux partis en lice.

Débutée dans le contexte de la pandémie de Covid-19, la législature 2020-2024 de Val-de-Travers s'est déroulée à vitesse grand V. Quatre ans plus tard, la commune se retrouve à l'approche des élections avec un exécutif chamboulé. Une de ses figures faisant l'unanimité, le socialiste Frédéric Mairy a été élu au Conseil d'État et le libéral-radical Christophe Calame, visage du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement, quittera ses fonctions fin avril. Enfin, le PLR Yves Fatton, doyen du Conseil communal, présent depuis la fusion, ne brigue plus de mandat politique. Comment ne pas percevoir dans ces changements, l'émergence d'un nouveau cycle ?

Cette législature a été marquée par l'avancement des projets lancés, telle l'extension de Longereuse, et d'autres grands investissements, tels les extensions des chauffages à distance, la réfection du réseau d'eau, l'assainissement énergétique de bâtiments communaux ou les mesures de protection contre les risques naturels. Également, une campagne de promotion à la domiciliation, pour le moins étonnante pour le quidam et dont les résultats n'étaient pas mesurables, des réflexions sur l'accueil scolaire et parascolaire et l'établissement du nouveau plan d'aménagement local ont émaillé ces quatre années. Enfin, les finances communales avec plusieurs exercices déficitaires ont été le filigrane des débats.

Ainsi, nous avons soumis trois questions aux partis, liées aux thèmes des finances et d'attractivité, et leur avons proposé de répondre à quatre « oui/non » touchant le quotidien des Vallonniers.

Gabriel Risold

ÉLECTIONS COMMUNALES
DIMANCHE 21.04.2024

Pour retrouver l'équilibre budgétaire, faut-il une plus forte austérité ou poursuivre sur la voie du Conseil communal lors de la dernière législature, soit une optimisation ciblée des charges sans rogner sur les prestations communales ?

Le PLR veut évidemment que notre commune retrouve des chiffres noirs, car il est convaincu qu'une collectivité forte est une collectivité financièrement saine. Il est toutefois dubitatif quant à la notion d'austérité, cette dernière étant synonyme de coupes drastiques dans les prestations, voire une disparition de certaines d'entre elles. Une telle évolution n'est, selon nous, ni attendue par la population (qui souhaite au contraire que tout fonctionne correctement) ni forcément possible, de nombreuses prestations étant simplement obligatoires.

La position des autorités communales depuis quelques années doit donc être poursuivie en mettant systématiquement dans la balance les investissements, les charges courantes et l'impact sur les habitantes et les habitants. Une position trop stricte en la matière n'est pas tenable au regard du besoin de la commune de rester attractive.

Les revenus fiscaux constituent les recettes principales de la commune. Comment améliorer et développer l'attractivité de Val-de-Travers pour les personnes morales et physiques ?

Notre commune peut accueillir plus d'habitantes et d'habitants tant au niveau des logements disponibles que des prestations à disposition. Le PLR veut donc continuer à miser sur les points forts de notre région pour attirer de nouvelles personnes ; une des solutions est de poursuivre le développement économique de la commune, car une grande partie des nouvelles et nouveaux Vallonniers s'installent ici pour travailler.

Pour ce faire, il faut absolument que Val-de-Travers puisse permettre à des PME ou à des groupes plus grands de s'implanter et de se développer. Le bémol se situe au niveau des zones d'activités économiques qui deviennent de plus en plus rares dans notre commune. Nous devons donc nous battre pour que le Canton soutienne toutes les régions dans cette évolution économique et démographique en affectant des zones au commerce et à l'industrie.

Pour les quatre ans à venir, quels sont, aux yeux de votre parti, les trois sujets ou thématiques prioritaires sur lesquels la commune devra agir et pourquoi ?

Pour la prochaine législature, le PLR veut que notre commune retrouve un équilibre financier qui lui permettra d'avoir plus de marge de manœuvre pour investir, car les investissements à consentir seront nombreux et conséquents dans de nombreux domaines : entretien des infrastructures, assainissement des bâtiments, réaménagement des villages, etc.

Le PLR veut également que les habitantes et les habitants de notre commune puissent continuer de jouir d'une policlinique efficace et stable, porte d'entrée du système de santé cantonal. Avec l'aide de l'État, l'installation de médecins généralistes dans notre région doit être soutenue pour éviter d'engorger les urgences des hôpitaux.

La prochaine législature doit aussi être celle du développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie. La commune doit soutenir ce mouvement en favorisant les partenariats public-privé et en s'engageant pour que les projets prévus de longue date se concrétisent enfin.

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Val-de-Travers

Durant la prochaine législature, OUI ou NON pour :

plus de places d'accueil pré et parascolaire ?
Sur le principe, le PLR s'est engagé et s'engage pour que l'accueil extrafamilial se développe et permette aux parents de travailler. Le financement de ces structures par la commune reste toutefois important et doit être mis en regard des autres dépenses communales. Le principe du « zéro refus » est un but à atteindre mais doit faire partie d'une réflexion plus large sur les charges communales.

une rénovation de la piscine des Combes ?
Le PLR soutient le principe d'une rénovation efficace et raisonnée de la piscine des Combes, qui souffre des affres du temps. Sans tout révolutionner, il est possible selon nous de redonner des couleurs à cette infrastructure appréciée des Vallonnières et des Vallonniers.

l'extension des zones 30 km/h dans les zones résidentielles ?
Les zones 30 ne sont pas un but en soi et doivent correspondre à un besoin. Elles sont donc les bienvenues dans les quartiers résidentiels et dans certaines zones où les différents usagers se côtoient sur l'espace public.

plus de soutien à la vie associative de Val-de-Travers ?
Le PLR est convaincu que la vie associative est un des points forts de notre commune et doit être soutenue de manière pérenne et les associations de manière équitable.

Pour retrouver l'équilibre budgétaire, faut-il une plus forte austérité ou poursuivre sur la voie du Conseil communal lors de la dernière législature, soit une optimisation ciblée des charges sans rogner sur les prestations communales ?

Les exercices précédents ont montré que les efforts effectués jusqu'à présent sont insuffisants car les résultats sont restés très négatifs. Un changement de méthode s'avère donc logiquement nécessaire.

Des économies ciblées doivent certes être réalisées, mais surtout une culture de l'économie doit être véritablement inculquée dans les services et les nouvelles dépenses ou investissements non indispensables doivent être reconsidérés, même pour de petits montants.

Enfin, une analyse détaillée des prestations et de leur coût respectif pourrait effectivement permettre, le cas échéant, de faire des choix si nécessaire. Aujourd'hui, cette étude n'est pas disponible.

Les revenus fiscaux constituent les recettes principales de la commune. Comment améliorer et développer l'attractivité de Val-de-Travers pour les personnes morales et physiques ?

Pour les personnes physiques :
• Faire du marketing mettant en avant les nombreux avantages du Vallon, en visant par ex. les nombreux pendulaires qui le traversent tous les jours.

• Améliorer certains services clefs (ex. accueil en crèche) pour attirer des familles actives.

Pour les personnes morales :
• Faire du marketing du Vallon et montrer ses forces entrepreneuriales, pour casser l'image de contrée campagnarde reculée.

• Accueillir efficacement des nouvelles structures (ex. support à la création d'entreprises, facilitation pour la recherche de locaux, de financement).

• Fournir un support pendant la vie des entreprises (ex. formation continue pour les entrepreneurs, réseautage, etc.). Il faut agir / penser comme des entrepreneurs.

Pour les quatre ans à venir, quels sont, aux yeux de votre parti, les trois sujets ou thématiques prioritaires sur lesquels la commune devra agir et pourquoi ?

Équilibre budgétaire
• Améliorer la performance opérationnelle de la commune.

• Prioriser les dépenses pragmatiques pour l'intérêt général.

• Optimiser les charges de personnel.

• Rendre la commune plus attrayante en termes de fiscalité pour les personnes physiques en particulier.

Jeunesse / Famille
• Mettre en place un marketing ciblé pour attirer des nouvelles familles en mettant en avant les nombreux atouts de notre commune.

• Développer les infrastructures pour l'accueil des jeunes enfants.

• Aider les adolescents du Vallon à monter des projets motivants (ex. skatepark).

Biodiversité / protection de nos paysages
• Se concentrer sur les énergies renouvelables en respectant la nature et la population, en donnant la priorité au développement du solaire sur les toits des bâtiments privés ou publics « sur les toitures, pas dans la nature ».

• Ne pas sacrifier la nature et les paysages qui nous entourent pour des projets éoliens court-termistes aux conséquences désastreuses.

AGORA

Durant la prochaine législature, OUI ou NON pour :

plus de places d'accueil pré et parascolaire ?
Oui (car c'est un des moteurs pour l'attraction de nouvelles familles au Vallon).

une rénovation de la piscine des Combes ?
Oui, mais pas pour refaire à l'identique. Le concept doit intégrer une réalité économique (fréquentation, équilibre financier), une réalité environnementale (peut-on encore imaginer chauffer un bassin découvert à 700 m d'altitude en 2024 ?) et aussi une évolution des attentes. Pourquoi pas un site avec un bassin plus petit, (plus facile à maintenir en température naturellement), accolé à une zone skatepark, voire une aire pour des manifestations ?

l'extension des zones 30 km/h dans les zones résidentielles ?
Oui, pour la sécurité des plus jeunes et la qualité de vie. Les axes principaux doivent rester à 50 km/h, le plan actuel semble cohérent.

plus de soutien à la vie associative de Val-de-Travers ?
Oui sur le principe. Le soutien ne peut pas et ne doit pas être purement financier. La commune peut en revanche aider notamment dans la communication, la mise en relation, etc.

ÉLECTIONS COMMUNALES 21.04.202

Pour retrouver l'équilibre budgétaire, faut-il une plus forte austérité ou poursuivre sur la voie du Conseil communal lors de la dernière législature, soit une optimisation ciblée des charges sans rogner sur les prestations communales ?

Il faut limiter les dépenses, notamment dans l'administration (réduction des privilèges de la fonction publique) tout en cantonnant la taille des projets d'investissement à des dimensions raisonnables. Les réductions de charges doivent être opérées sur des réductions de dépenses uniquement ; les impôts ne doivent pas augmenter et les « taxes masquées » (comme l'augmentation des prix des places de parking pour les commerces ou l'augmentation de certains émoluments) ne sont pas des solutions. Les contribuables, les entreprises et les associations locales n'ont pas à supporter le poids des excès de l'administration et des Conseils communal et général, qui eux doivent faire preuve de prudence.

Les revenus fiscaux constituent les recettes principales de la commune. Comment améliorer et développer l'attractivité de Val-de-Travers pour les personnes morales et physiques ?

S'agissant des personnes morales, il est impératif d'aménager des conditions-cadres attractives (moins de bureaucratie, prix de terrains attractifs, moins de chichis sur l'aménagement urbain, dans la mesure de nos possibilités) afin d'attirer de nouvelles entreprises et de stimuler l'entrepreneuriat. Quant aux personnes physiques, la commune doit se doter d'une stratégie de domiciliation visant avant tout les jeunes, les familles et les actifs ; cela passe par la valorisation de nos atouts (qualités naturelles, infrastructures, prix de terrains et loyers attractifs…) mais aussi par garantir des emplois à proximité. Il faut prioriser autant que possible la main-d'œuvre indigène plutôt que la main-d'œuvre résidant à l'extérieur. Nos qualités naturelles ne se suffisent pas à elles-mêmes.

Pour les quatre ans à venir, quels sont, aux yeux de votre parti, les trois sujets ou thématiques prioritaires sur lesquels la commune devra agir et pourquoi ?

Rigueur : nous devons absolument être plus rigoureux dans la gestion des deniers publics et limiter les dépenses partout où nous pouvons le faire. Cela passe avant tout par des « micro-économies » dans de nombreux postes, à commencer par l'administration communale.

Proximité : la commune doit être plus pro-active dans ses relations avec les entreprises et les associations. Autant que faire se peut, les entreprises établies chez nous et qui paient des impôts dans notre commune doivent être priorisées dans l'adjudication des travaux publics. La commune ne doit pas reporter davantage de charges sur le dos des associations, qui œuvrent pour la vie locale, mais au contraire alléger et simplifier leurs activités autant que possible.

Avenir : la commune doit avoir une vision claire sur le long terme ; quels sont ses objectifs en termes de domiciliation, d'assainissement de la dette ou de développement infrastructurel sur 10, 20 ou 30 ans ? Définir un cap permet d'être efficient.

UDC Section du Val-de-Travers

Durant la prochaine législature, OUI ou NON pour :

plus de places d'accueil pré et parascolaire ?
Oui, pour autant que les coûts soient maîtrisés ; l'accueil répond à une demande mais il a un coût important, il est nécessaire de penser au financement à long terme pour des solutions pérennes.

une rénovation de la piscine des Combes ?
Pour ! Personne ne voudrait voir cette piscine fermée ! Mais la dépense sera conséquente, il faudra trouver du financement. Cela passera par une nécessaire rigueur budgétaire que nous n'avons à ce jour pas. Il faudra aussi réfléchir, par exemple à une augmentation du prix d'entrée pour les clients habitant hors du Vallon.

l'extension des zones 30 km/h dans les zones résidentielles ?
Oui, là où cela est nécessaire pour plus de sécurité. Mais les grands axes de circulation des villages doivent eux être maintenus à 50 km/h.

plus de soutien à la vie associative de Val-de-Travers ?
Oui, de la manière la plus équitable possible. La commune doit être un soutien mais les associations doivent aussi faire leur part (et la font déjà très bien).

Pour retrouver l'équilibre budgétaire, faut-il une plus forte austérité ou poursuivre sur la voie du Conseil communal lors de la dernière législature, soit une optimisation ciblée des charges sans rogner sur les prestations communales ?

Des dépenses réfléchies garantissent des services de qualité à la population.

Les comptes 2022 sont bénéficiaires alors que le budget, prudent, prévoyait un déficit de plus de 2,2 millions. C'est la preuve qu'une gestion rigoureuse et une attention portée à chaque dépense sont plus efficaces que des coupes pratiquées sans discernement ni recul.

Au budget 2024, la droite (PLR-UDC-Agora) voulait augmenter les effectifs des classes, faire participer les parents aux transports scolaires, renoncer aux aides à la transition écologique et à la presse locale. Année électorale oblige, elle s'est réfugiée derrière un amendement général de réduction du déficit !

La droite est majoritaire, si elle trouve qu'il y a manque de rigueur, elle en est responsable !

Les revenus fiscaux constituent les recettes principales de la commune. Comment améliorer et développer l'attractivité de Val-de-Travers pour les personnes morales et physiques ?

Le Canton a abaissé les impôts des personnes morales, espérant ainsi attirer de nouvelles entreprises et compenser les pertes fiscales par des rentrées supplémentaires. Des entreprises s'installent, créant parfois des emplois locaux mais engageant aussi des travailleurs frontaliers et pendulaires qui ne dépensent pas leur argent à Val-de-Travers. Une perte sèche pour notre commune et ses commerces, comme pour notre vie sociale et associative.

Donnons envie à des familles de s'installer dans notre commune, en montrant la qualité de nos écoles, de l'accueil de l'enfance, notre riche structure sportive et culturelle. Développons des structures de cantines et garantissons un lieu d'accueil des adolescents ; offrons des logements modernes de qualité à prix attractif.

Pour les quatre ans à venir, quels sont, aux yeux de votre parti, les trois sujets ou thématiques prioritaires sur lesquels la commune devra agir et pourquoi ?

Jeunesse : développer les structures nécessaires à l'accueil des enfants et des adolescents avec une politique de zéro refus dans les crèches communales et au parascolaire, un accueil de midi avec repas et pérenniser le centre de Jeunesse de Fleurier (Barak), menacé de fermeture en juin prochain suite à la décision de la droite qui a refusé la rallonge de Fr. 30'000.- demandée au Conseil général le 11 décembre !

Nature et écologie : développer une utilisation raisonnable des énergies renouvelables, la plantation d'arbres pour lutter contre les îlots de chaleur sur les places et les cours d'écoles, changer le type de taille pratiquée pour permettre aux arbres déjà plantés de développer leur couronne, poursuivre et intensifier la plantation de haies, créer des zones naturelles préservées et de rencontres conviviales au bord des rivières.

Vivre ensemble : mettre à niveau la piscine des Combes sans en augmenter le prix d'entrée, soutenir les activités de sport et de loisirs accessibles à toutes et tous et favoriser les entreprises et la main-d'œuvre locales.

Durant la prochaine législature, OUI ou NON pour :

plus de places d'accueil pré et parascolaire ?
Oui, 1 enfant = 1 place !

une rénovation de la piscine des Combes ?
Oui, ça fait 12 ans qu'on le demande !

l'extension des zones 30 km/h dans les zones résidentielles ?
Oui, avec un coût le plus bas possible.

plus de soutien à la vie associative de Val-de-Travers ?
Oui, les associations sont à la base de notre qualité de vie.

PoP Parti ouvrier et Populaire

Pour retrouver l'équilibre budgétaire, faut-il une plus forte austérité ou poursuivre sur la voie du Conseil communal lors de la dernière législature, soit une optimisation ciblée des charges sans rogner sur les prestations communales ?

Construire un budget communal va au-delà de la vision simpliste du niveau d'austérité à exiger ; cela demande de la cohérence. Comment être attractif pour les personnes et les entreprises si la commune n'offre qu'une perspective d'austérité et de morosité ? Certaines des missions communales peuvent encore être optimisées, par exemple l'entretien des axes de mobilité (réfection discutable de la route de Riau pour Fr. 87'000.-). Mais sur les 14 derniers exercices budgétaires, seuls 5 ont été déficitaires et la question est surtout de savoir quelles dépenses sont porteuses d'avenir. Le PS continuera donc de soutenir un projet de développement communal cohérent avec toute la vigilance nécessaire.

Les revenus fiscaux constituent les recettes principales de la commune. Comment améliorer et développer l'attractivité de Val-de-Travers pour les personnes morales et physiques ?

Les personnes qui déménagent le font souvent pour des raisons professionnelles. Il faut donc assurer un environnement favorable aux entreprises et aux employés pour développer les opportunités professionnelles. Pour les parents qui arrivent dans la commune sans un fort soutien familial, un accès facile à l'accueil extrascolaire est indispensable, tout comme l'accès aux prestations de santé. Il faut aussi développer les liaisons en transport public vers d'autres pôles d'emploi (La Chaux-de-Fonds), pour élargir les perspectives professionnelles. Pour les entreprises, il faut notamment assurer que des locaux soient disponibles, par exemple en soutenant la redynamisation du site Dubied qui représente 4 ha de zone de développement à grand potentiel du fait de la proximité de la gare.

Pour les quatre ans à venir, quels sont, aux yeux de votre parti, les trois sujets ou thématiques prioritaires sur lesquels la commune devra agir et pourquoi ?

Le développement de la commune doit aller dans le sens d'une amélioration de l'attractivité de Val-de-Travers. Il faut poursuivre une politique volontariste d'accueil extrascolaire pour faciliter la vie de ceux qui travaillent sans soutien familial proche et veiller à un accès facile aux prestations de santé, par exemple par un soutien à l'établissement de cabinets de groupes. Pour pérenniser cette attractivité, le PS poursuivra son engagement pour un cadre de vie sain avec des centres de villages attractifs et une politique énergétique et climatique responsable. Val-de-Travers a des atouts pour faire face au réchauffement climatique, mais il faut soutenir les projets qui limiteront au maximum le changement déjà trop rapide du climat. Enfin, le PS continuera de déployer une communication positive, en refusant de réduire le débat à un coefficient fiscal, en poursuivant son soutien pour une vie associative accessible et diversifiée grâce notamment aux infrastructures communales.

Durant la prochaine législature, OUI ou NON pour :

plus de places d'accueil pré et parascolaire ?
Oui.

une rénovation de la piscine des Combes ?
Oui

l'extension des zones 30 km/h dans les zones résidentielles ?
Oui, dans les zones qui le nécessitent.

plus de soutien à la vie associative de Val-de-Travers ?
Oui, il faut maintenir le soutien actuel qui est un atout indéniable de la commune et qui profite à tous ceux qui participent à la vie de la commune.

PS Parti socialiste Val-de-Travers

Pourquoi je m'engage au POP !

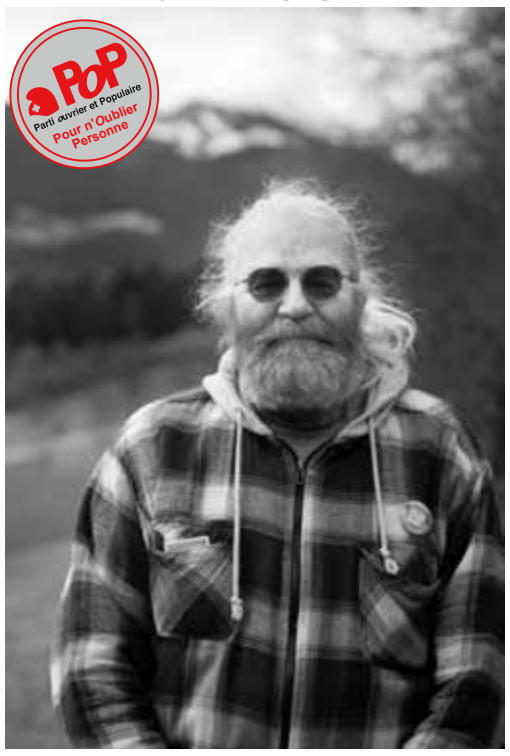

Jean-Noël Bovard, 60 ans, monteur-électricien. Dans mon métier je constate quasi quotidiennement que les jeunes et les plus démunis sont de plus en plus laissés à l'écart de la société.
Je m'engage dans la mesure de mes moyens pour que la jeunesse et la classe ouvrière et prolétaire soient représentés au sein des autorités communales, la majorité actuelle ne se souciant pas de leur avenir, de leur pouvoir d'achat, ni de leurs besoins.

Flore Espina peut encore voir Paris !

Les fidèles du Courrier le savent : la cavalière Flore Espina est une Vallonnière expatriée en Espagne. Malgré un accident lui ayant coûté sa jambe gauche à l'âge de 21 ans, elle n'a jamais abandonné sa passion pour le cheval. Cette force l'a poussée à viser une participation aux Jeux olympiques de Paris, cette année, en paradressage. Ce rêve semblait définitivement enterré il y a quelques semaines. Il renaît aujourd'hui…

« T'as voulu voir Paris et on a vu Paris », disait Jacques Brel. Cette référence, qui plaira sans doute aux « anciens », prend aujourd'hui du sens pour Flore Espina. L'équipe de Suisse de paradressage espérait bénéficier d'un ticket pour les Jeux de Paris mais cet espoir semblait avoir été définitivement douché à la suite des derniers résultats qualificatifs pour les JO. Sur la base de savants calculs, les résultats des deux candidates helvétiques en lice pour s'emparer de ce ticket paraissaient insuffisants. Paris disparu ?

Convaincre jusqu'en juillet

Paris disparu… temporairement mais Paris nullement vaincu ! *« Contre toute attente, l'équipe de Suisse a bénéficié d'une place pour les JO dans cette catégorie. Concrètement, j'ai jusqu'à la mi-juillet (ndlr : les Jeux paralympiques 2024 se tiendront du 28 août au 8 septembre) pour participer à des concours et marquer des points pour convaincre la fédération que je suis la meilleure cavalière pour bénéficier de cette place »,* confie Flore Espina, revigorée par cette nouvelle. C'est donc à la fédération nationale qu'il conviendra de trancher entre la Vallonnière et sa concurrente Nicole Geiger.

Quelles sont ses chances ?

Soyons honnête, c'est Geiger qui bénéficie des faveurs de la cote sur le papier. Elle a bien plus d'expérience qu'Espina et monte son cheval depuis plus longtemps qu'elle. Mais la cavalière expatriée a aussi quelques atouts. Elle bénéficie notamment du soutien des Garages Hotz SA dans son objectif de Jeux olympiques et, à ce titre, elle a la chance de former un binôme avec le cheval Dartañan depuis plus de deux ans. *« Nous n'avons pas cessé de progresser depuis le début et nous continuons à le faire. On va donc se battre jusqu'au bout pour aller chercher ce ticket. »* Vous y croyez vraiment ? *« Oui, l'espoir fait vivre dans tous les cas. Il a fallu se remettre sérieusement au travail mais nous avons repris le processus. Nous sommes à nouveau dans le coup. »*

Sa concurrente « s'encouble », Espina rattrape le retard

Le duo aurait tort de renoncer. C'est d'autant plus vrai que la dernière sortie en compétition de sa concurrente n'a guère été convaincante. Après l'abattement d'il y a quelques semaines, l'espoir a totalement relancé Flore Espina dans la bataille pour Paris. Il y a cependant du pain sur la planche : *« Nous avons diminué le régime d'entraînement puisque nous imaginions que nous étions hors course. Nous avions donc pris un peu de retard mais nous le rattraperons rapidement. »* Ce n'est pas à la guerrière Espina que l'on apprendra la résilience. Nous suivrons évidemment cette course contre la montre vers Paris en vous proposant prochainement une nouvelle chronique de la cavalière (Team Espina). Une Vallonnière aux JO 2024 ? Je ne sais pas vous mais, nous, on continue à y croire…

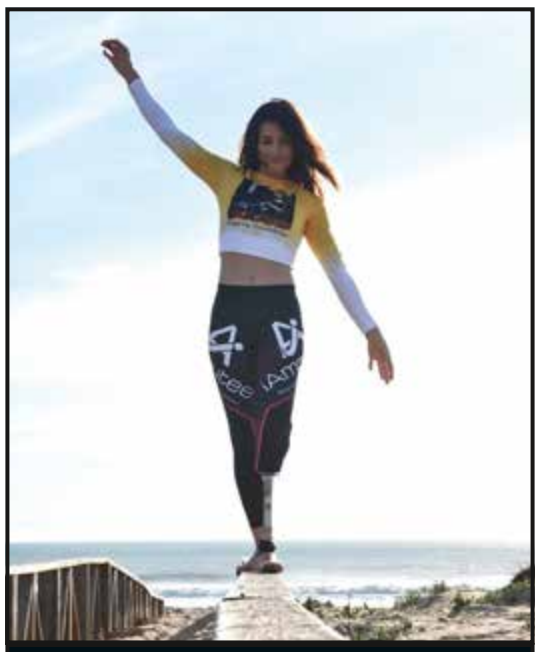

Flore Espina tente-t-elle d'imiter la tour Eiffel ? Elle peut en tout cas espérer voir la Dame de fer dans quelques mois.

Kevin Vaucher

L'Endroit où chacun est roi !

Ce n'est pas un bar de sport. Ce n'est pas non plus un restaurant. Pas plus que ce n'est un pub et encore moins un lieu où l'on se « met à l'envers ». Non ! « L'Endroit » est simplement un espace d'une soixantaine de mètres carrés où chacun y a sa place. Un lieu où les visiteurs ne sont pas des clients mais des invités. Un lieu aussi où chaque détail est recherché et raffiné. Moderne mais chaleureux. Esthétique mais pas superficiel. Lorsque vous poussez la porte de l'Endroit, c'est vraiment vous les rois !

Ardijan et Océane Kuci ont trouvé leur place à « L'Endroit ». Un lieu où la fierté du Val-de-Travers respire. La classe aussi ! Le goût du goût surtout.

Pour ceux qui aiment la forme, vous pouvez placer l'Endroit dans la rubrique des établissements de restauration. Mais en réalité, le meilleur moyen de le caractériser est de parler de « concentré » de bon goût, de sérénité et de noblesse. Non, ce n'est pas un restaurant à proprement parler mais Océane et Ardijan Kuci y proposent de la « restauration rapide ». Quoique ce n'est pas vraiment le bon mot, ce terme est trop « crasseux » pour parler avec justesse du souci du détail des nouveaux tenanciers de l'établissement situé à l'angle de la Grand-Rue 5A de Fleurier (près du temple).

Avec la « touche L'Endroit »

« Nous avons vraiment l'envie, et le besoin même, de faire les choses avec goût. Que ce soit pour un panini, un croque-monsieur ou une planchette apéro, on essaie toujours d'y mettre autant les formes que le goût », révèle le couple. Ne cherchez pas à comprendre, c'est ce qu'on appelle la « touche L'Endroit ». C'est-à-dire une présentation soignée et le goût… du goût ! Les deux Vallonniers sont comme ça : ils reçoivent chaque client comme si c'était des invités qui venaient chez eux. « *Nous adorons accueillir des amis chez nous et nous faisons le maximum pour qu'ils se sentent comme des rois.* » De quoi redonner ses lettres de noblesse à l'expression souvent galvaudée du fameux « le client est roi ». À L'Endroit, c'est vraiment le cas.

Diffusion d'événements sportifs mais pas un défouloir

Sauf que dans ce lieu, il n'y a pas de privilégiés. Chacun y a sa place. Ne cherchez donc pas non plus à trouver quelle est la cible commerciale du couple. *« Il n'y en a pas ! Nous recevons des personnes de tous âges et nous aimons vraiment les voir cohabiter ensemble. »* Et même si L'Endroit diffuse de temps en temps des événements sportifs à la télé, comme des matches de foot (Ardijan est l'entraîneur de la deuxième équipe du FC Fleurier), vous ne courez aucun risque d'être dérangé par des cris et des débordements de « clients-supporters ». *« Ce n'est vraiment pas l'idée du lieu. Nous le voyons plutôt comme un espace lounge où chacun s'y sent un peu comme chez lui. »*

Moderne, noble et boisée : c'est la nouvelle ambiance à l'angle de la Grand-Rue 5A à Fleurier.

Investissement pour le Vallon

Un chez-soi stylé, distingué et élégant alors ! Il aura fallu trois mois de travaux et une transformation en profondeur des murs pour donner vie à cet endroit ouvert le 15 mars dernier. *« Nous avons réalisé l'essentiel des travaux sur-mesure en jonglant avec la configuration et les normes à respecter. Nous tenions à utiliser des matériaux nobles comme le bois pour créer une atmosphère semblable à celle qu'on retrouve dans des établissements de montagne par exemple. »* Le papa d'Océane étant un menuisier de la place, cela a constitué un atout non négligeable pour la réussite de cette mue. Les comptes ne sont pas totalement bouclés mais l'investissement dépasse les 50'000 francs.

Des cocktails audacieux

« Cet investissement, nous tenions à le faire au Val-de-Travers où nous avons toujours vécu. Certains nous ont conseillé d'ouvrir L'Endroit à Neuchâtel mais c'était hors de question pour nous. Nous voulons faire vivre le Vallon et nous travaillons avec un maximum de produits locaux. » L'absinthe est d'ailleurs mise en vitrine dans le cocktail du mois. Huit cocktails avec alcool et quatre sans alcool sont proposés. Là encore, le couple a pris soin de n'oublier personne, y compris ceux qui laissent l'ivresse aux autres. Deux employés vallonniers aident le couple à tenir la cadence du mardi au dimanche (8 h - 11 h 30 et 16 h - minuit). Ce qui n'est pas de trop ! Bien que très investie, Océane jongle avec un autre emploi également. Mais rassurez-vous : même si elle était amenée à se perdre entre ses deux activités, elle aura toujours la certitude de retomber à L'Endroit…

Kevin Vaucher

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Val-de-Travers

Votons **PLR!**

Votons la liste n°1, le 21 avril 2024

Société :
Une commune qui soutient ses acteurs

En vue des élections communales du 21 avril 2024, afin d'avancer ensemble, le PLR Val-de-Travers a défini quatre grands thèmes de campagne : famille, finances publiques, société et environnement. Ces thèmes sont soutenus par ses trente-deux candidates et candidats au Conseil général de Val-de-Travers.

Une commune est attractive aussi grâce à son économie qu'il s'agit de promouvoir en aidant à l'installation d'entreprises, en renforçant les PME et en mettant en place les conditions favorables à la création d'emplois et à la domiciliation des personnes travaillant dans la commune. Dans une région comme le Val-de-Travers, le commerce local et de proximité ainsi que les circuits courts doivent être encouragés.

Les milieux associatifs font vivre notre commune : nous devons être à leur écoute et les soutenir de manière équitable et pérenne. La commune doit aussi favoriser l'organisation de manifestations pour tous les goûts en facilitant les démarches administratives.

Le Val-de-Travers est connu loin à la ronde grâce à son histoire et à son patrimoine naturel, historique et industriel, mais aussi et surtout grâce aux nombreux acteurs touristiques qu'il faut continuer à accompagner, notamment l'association Destination Val-de-Travers dans ses projets de développement.

Pour un Val-de-Travers fort et attractif, avançons ensemble !

Stéphane Bobillier
Chargé de mission (CCNC)

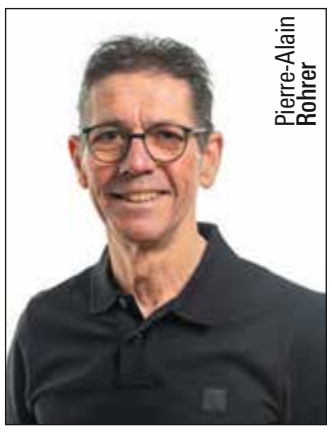
Pierre-Alain Rohrer
Cafetier-restaurateur

Olivier Fahrni
Responsable marketing
Conseiller général

Jean-Philippe Franel
Chauffeur-machiniste
Conseiller général

Benoît Simon-Vermot
Conseiller communal

Laure Pitteloud
Policière (prévention crim.)
Conseillère générale

Dario Camilliti
Mécanicien de locomotive

Denis Monnet
Agriculteur

Retrouvez nos 32 candidates et candidats au Conseil général de Val-de-Travers sur notre site internet www.plrvdt.ch

Bon sens et responsabilité

Une exposition à domicile, ça vous tente ?

Les expositions, c'est bien ! Mais que révèlent-elles de l'univers de travail et de l'environnement de l'artiste ? Pour comprendre une œuvre et s'attacher à elle, n'est-il pas plus simple d'aller directement l'observer là où elle est créée ? C'est en partant de ce postulat que le sculpteur sur bois Olivier D. Barrelet a décidé d'organiser un week-end portes ouvertes du 19 au 21 avril prochains. Les visiteurs sont appelés à venir contempler son travail chez lui, dans son appartement mais aussi dans son jardin. C'est dans cet endroit qu'il a installé son atelier.

Olivier D. Barrelet vous accueillera chez lui, rue Centrale 5 à Môtiers, pour vous présenter ses œuvres ainsi que son univers de sculpteur.

Ces portes ouvertes mêleront donc un espace personnel intérieur et un espace de création extérieur. Cela colle avec le personnage qu'est Olivier D. Barrelet. *« J'aime la nature. C'est où j'y trouve le bois de forêt que je travaille. Je redonne vie à ce qui est censé mourir, en espérant que mes créations trouveront ensuite quelqu'un pour les adopter »*, lâche l'artiste de la rue Centrale 5 à Môtiers.

L'appartement déborde, que faire ?

Ce qui est vrai pour les enfants l'est aussi pour les œuvres de Barrelet. L'adoption prend souvent du temps et les créations ont littéralement envahi les murs au fil des années et des coups de « biseau ». Alors que faire dans pareilles circonstances ? Eh bien ouvrir cet appartement aux visiteurs pour qu'ils puissent venir directement sur les lieux pour les observer, s'y attacher et pourquoi pas les emporter. *« Certaines seront à vendre et d'autres seront laissées au bon cœur des personnes intéressées. L'art se doit d'être accessible à tout le monde. Ce contact direct, chez moi, est vraiment une composante qui me plaît énormément. »*

Voilà quelques-unes des créations que vous aurez à découvrir du 19 au 21 avril.

Comme un « artiste SDF »

Ces mots ne sonnent pas creux chez cet éternel angoissé pour qui la solitude a quelque chose qui s'approche du remède. *« Je crée mes réalisations au fond de mon jardin. C'est un endroit bien modeste mais je le ferai volontiers découvrir à ceux qui en ont envie. Ce lieu compte tellement pour moi. Vous savez, si on m'interdit un jour d'y sculpter, j'irai le faire dans la forêt sinon je meurs »*, déclare l'homme. Cet « homme des bois » trouve l'apaisement dans la nature et dans le silence des jungles de feuillus. *« Je me sens comme un SDF, perdu au milieu de la société de consommation dont je n'ai pas les codes. »*

Prêts pour l'adoption ?

Les portes ouvertes du 19 au 21 avril constituent donc une petite révolution dans le quotidien de cet écorché vif. Comme pour mieux souligner encore son lien avec le monde végétal, il ne se contentera pas de disposer des œuvres dans son appartement, il en égrènera aussi à l'extérieur de la maison, près de sa « résidence secondaire » qu'est son jardin. *« Sachez que ‹ l'artiste SDF › que je suis espère pouvoir offrir un nouveau toit à ses sculptures et que leurs acquéreurs y seront fidèles. D'une fidélité aussi inébranlable et sans faille que vous me créditez depuis plusieurs années, vous ainsi que le Courrier. »* Quel grand cœur ce Monsieur Barrelet. On l'adopterait presque…

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE

Finalissima 2024 à Fleurier

Coups de chaud sur la patinoire !

Il est un peu plus de 19 heures, dimanche passé, lorsque le titre de champion suisse de hockey U20 est décerné à Zoug d'un côté de la patinoire de Fleurier. De l'autre, les joueurs du HC Bienne sont assis sur la glace. Forcément déçus, ils sont néanmoins acclamés par leur public, dont une cinquantaine d'ultras, qui ont fait vivre un moment unique aux 855 spectateurs présents pour le quatrième match du week-end. Le CP Fleurier organisait les finales suisses U17 et U20 pour la deuxième année consécutive et ces deux jours de compétition n'ont pas manqué de coups de chaud. Récit !

Finale U20 : honneur aux perdants avec ce beau moment entre les joueurs biennois, défaits, et leur kop venu en nombre.

À l'extérieur de la patinoire, le mercure atteint les 25 degrés. Mais c'est surtout à l'intérieur que la chaleur se fait intense. Les 75 bénévoles du CP Fleurier courent partout pour répondre aux besoins des quatre équipes en lice. Zurich et Langnau se disputent le titre chez les U17. Bienne et Zoug bataillent pour celui des moins de 20 ans dans des matches aller-retour (samedi et dimanche), regroupés sous l'appellation « Finalissima ». Le premier coup de chaleur intervient avant même la première rencontre sous la forme d'un grand fracas…

Une vitre qui explose

Les équipes se succèdent sur la glace du Centre de sports de glace afin de s'acclimater avec la surface. Tout à coup, un tir vole en direction des vitres de la buvette… boum ! La première des deux vitres qui protègent les clients vole alors en éclats. Heureusement que la seconde a tenu le choc. Plus de peur que de mal mais le ton du week-end était donné dès le vendredi soir. Moins exposé aux tirs qui prennent de la hauteur, le restaurant éphémère du club avait été niché au sein de la salle de gym attenante. *« Comme les gens arrivaient depuis la porte d'entrée principale, située à l'opposé, il n'avait pas marché comme on le voulait l'année dernière. Du coup, nous avons déplacé l'entrée du public au niveau de l'entrée de la salle de gym de Belle-Roche et il a beaucoup mieux fonctionné cette fois-ci »,* livre David Racheter, l'un des bâtisseurs de l'événement.

2126 spectateurs présents

Et comme les spectateurs des deux camps qui s'opposaient dans chaque duel se sont naturellement installés dans deux moitiés distinctes de la patinoires, les uns passaient leur pause à la buvette traditionnelle et les autres se dirigeaient du côté de la cantine éphémère. La configuration était parfaite. Heureusement que tout était huilé car les quatre parties ont attiré 2126 personnes au total (+ 500 spectateurs par rapport à 2023) dont 855 rien que pour le dénouement de la finale U20 du dimanche. Ce qui constitue des records pour « Finalissima ». Ces records pourraient bien perdurer de longues années puisque la ligue suisse de hockey sur glace entendrait laisser tomber ce format de finales sur un week-end pour revenir à des séries finales plus standards de type play-off.

Les ultras du HC Bienne débarquent à Fleurier

C'est peut-être dommage car cela priverait des « petites régions » comme le Val-de-Travers de scènes marquantes comme l'arrivée d'une cinquantaine d'ultras biennois dans les rues de Fleurier. *« C'était le deuxième gros coup de chaud du week-end »,* admet David Racheter. *« Nous avons appris leur venue via les réseaux sociaux et nous avons fait le nécessaire pour que tout se passe bien. Et au final, tout s'est déroulé dans le calme. »* La troupe de fervents supporters a été accompagnée depuis la gare par la police cantonale. Les ultras ont grandement participé à l'ambiance et au spectacle (en tribunes) du dernier match entre Bienne et Zoug.

Un ultime coup de chaud sur la glace

Finale U17 : belle communion entre les joueurs et les spectateurs de Zurich après le sacre des Lions.

Niveau bruit, c'est sur que ça change de ce fan emmentalois qui applaudissait avec ses sabots ou du public zougois qui encourageait ses joueurs avec des cloches. Mais le kop biennois a fait vivre l'un des tout grands moments de la patinoire de Fleurier ces dernières années, c'est une certitude absolue. Sur la surface glacée, les joueurs ont fait le reste avec un final à suspense. Zoug a décroché la prolongation à 58 secondes de la fin de la rencontre avant de l'emporter dans le temps supplémentaire. De quoi faire dévaler un dernier coup de chaud sur Fleurier. Ce qui n'a pas éteint pour autant les ultras biennois. Chez les U17, Zurich a pris le meilleur sur Langnau en remportant ses deux duels. Bref, qu'est-ce qu'on a aimé avoir chaud…

Kevin Vaucher

Ambiance un peu plus feutrée dans les loges avec notamment la présence de la conseillère communale Sarah Fuchs Rota.

Partager son jardin et cultiver le lien humain

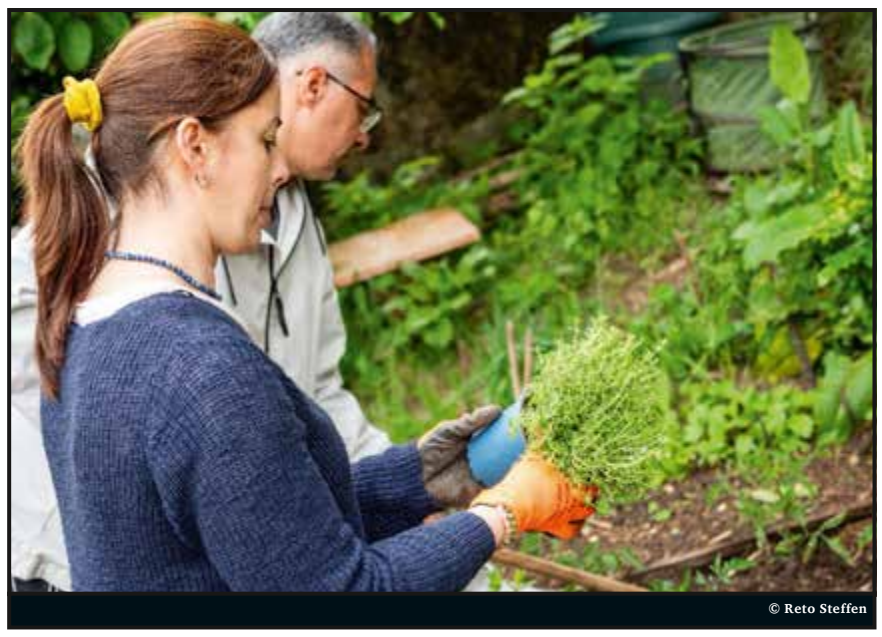

© Reto Steffen

L'Entraide protestante suisse (EPER) s'engage dans plusieurs projets pour favoriser l'inclusion sociale des personnes étrangères en terres helvétiques. L'un d'entre eux s'intitule « Ouvre ton jardin » et vise à réunir des personnes habitant la même localité, à savoir une personne désireuse de partager une partie de son jardin et une personne issue de la migration qui souhaite cultiver ses propres légumes. Durant l'année 2023, 13 mises en lien ont pu aboutir dans le canton de Neuchâtel et plusieurs duos poursuivront leur activité de jardinage en 2024 !

Au fil de la saison, les rencontres peuvent faire naître une relation amicale autour du partage de recettes, de connaissances sur divers domaines, de lieux à visiter dans la région, de centres d'intérêt, etc. Ainsi, ces mises en lien agissent comme un rempart à la solitude et facilitent l'intégration en privilégiant la solidarité et le lien social entre les personnes de divers horizons.

Les attentes et les détails à propos du projet sont discutés durant la prise de contact.

Intéressés à partager votre jardin ? Pour plus d'informations : 021 613 40 70, www.eper.ch/nouveaux-jardins

Comm.

Diminution du chômage dans notre district

Durant le mois de mars, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 169 à 151, soit 18 personnes de moins qu'en février. Le taux passe de 3.0% à 2.7%.

Avec un effectif de 2878 chômeurs, le taux cantonal passe de 3.3% à 3.2%.

ILS SONT SORTIS POUR…

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Mercredi 3 avril : à 14 h 56 à Fleurier, intervention pour libération d'une personne bloquée dans un ascenseur, sans engagement sur place.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

SKI NORDIQUE

Podium de fin de saison pour Pellaton

Le circuit national de ski de fond s'est terminé le week-end dernier à Sils (Grisons). Lisa Pellaton était l'une des rares représentantes de l'équipe junior du Centre régional de performance du Giron jurassien (ski nordique) en lice. Elle s'est élancée sur une épreuve de sprint en style libre. Deuxième du prologue, la sportive du SC La Brévine a su capitaliser sur sa forme de fin de saison pour obtenir la troisième place de la finale des moins de 20 ans.

Lisa Pellaton (numéro 19) a sorti une dernière fois les lattes, immortalisée par Filip Zuan.

Terrain de La Bergerie

Football • Championnat suisse de 3e ligue

Dimanche 14 avril à 10 h

FC Môtiers

reçoit

FC Le Locle II

Dimanche 14 avril

5e ligue, à 14 h à Môtiers • **Môtiers II - Les Ponts**

MAX ETIENNE
menuiserie | charpente | couverture | parquet
2112 MÔTIERS ■ 032 861 12 16

FOOTBALL 3e LIGUE

Les Fleurisans canardent à tout va !

Le capitaine Marin Codoni (au centre) a parfois dû tempérer les ardeurs. Mais la fougue offensive de Derek Lebet et des « jaune et noir » a fini par payer.

Fleurier – Bôle 4-1 (1-0). **Les étoiles du Courrier :** *Cardeiras ** D. Lebet ***Codoni

Le deuxième tour de 3e ligue de foot régional a vécu sa deuxième journée lors du dernier week-end. Après avoir marqué deux buts contre Kosova (défaite 2-3), le FC Fleurier en a enfilé quatre autres à Bôle, vendredi soir, aux Sugits. Sans véritablement être transcendants, les maquisards ont joué juste et ils ont parfaitement su capitaliser leurs occasions. La note aurait même pu être plus salée tant la force de frappe offensive semble en place.

L'instant Derek Lebet

Derek Lebet s'est néanmoins montré clément avec les « verts », manquant un penalty. Le numéro 9 a tiré à mi-hauteur sur le côté, un peu trop centré, ce qui laisse pratiquement une chance sur deux au gardien. S'il saute du bon côté, il sauve son équipe. Ce qu'il a fait. Mais le remuant attaquant a quand même fait mouche en première mi-temps. C'est lui qui a marqué l'unique but des 45 premières minutes, plaçant idéalement ses coéquipiers en direction des trois points. Un bon plongeon de Loïc Faivre et un brin de chance (deux montants) ont fait le reste.

La foudre « jaune et noir »

La deuxième période a été plus vivante, spécialement la dernière demi-heure. Bôle a poussé pour égaliser et Fleurier a laissé passer l'orage. La foudre est, quant à elle, tombée à la 58e minute via une frappe canon de Marin Codoni des vingt mètres. Un éclair de génie diront peut-être même les puristes. Tout en faisant tourner l'effectif, Luc Floquet a vu ses joueurs marquer par deux fois encore. La troisième réussite de Kylian Teixeira est arrivée trois minutes seulement après la réduction du score de l'équipe du Littoral (74e). C'est une preuve que Fleurier est en confiance et qu'il sait faire la différence quand il le faut. Tout ceci est à confirmer ce vendredi sur le terrain de Peseux Comète. La foudre « jaune et noir » fera-t-elle de nouveaux dégâts ?

Kevin Vaucher

SCRABBLE

Championnat suisse individuel ce week-end à Fleurier

C'est à la salle Fleurisia que les meilleurs spécialistes de scrabble se retrouveront, samedi et dimanche, pour y disputer le championnat suisse individuel 2024.

Le comité du club Areuse-Fleurier a répondu positivement à la sollicitation de la Fédération suisse afin de mettre sur pied l'organisation de ce rendez-vous majeur de la saison scrabblesque. Avec Dominique Iervolino et Véronique Bacuzzi aux commandes, le parfait déroulement des compétitions et la qualité de l'accueil sont assurés. À leurs côtés, tous les membres du club, secondés par une délégation du club « Jouer à tout » de Cortaillod, vont s'investir afin d'assurer une qualité d'accueil mettant une nouvelle fois notre région en évidence.

Si, à l'heure d'écrire cet article, les inscriptions ne sont pas bouclées, le nom de l'un des inscrits se détache clairement de la concurrence. Etienne Budry, pensionnaire du club lausannois de La Blécherette et vainqueur de deux festivals du Grand Chelem en 2023, devrait être difficile à battre et ce ne sont pas ses camarades de club qui nous contrediront à commencer par Jean-Michel Houdart, sacré il y a trois ans à Buttes ou encore Vincent Mændly ou encore le jeune Bullois Enzo Yerly. Mais, comme déjà dit, les inscriptions n'étant pas bouclées, d'autres grands noms du scrabble helvétique pourraient bien compléter encore ce lot des favoris.

Sur le plan régional, le Fleurisan Patrice Jeanneret (série 2A) espère se hisser dans le top 10 afin de poursuivre un début de saison dont les résultats sont en constante amélioration. Isabelle Jeanneret, nouvellement promue en 4e série et les jeunes Elie Schimmer et Wendy Fragnière tenteront de tirer leur épingle du jeu alors que Laura Rosselet reste à disposition de l'organisation tout comme la plupart des membres du club. « *Concernant Laura, cela dépendra du nombre d'inscrits et une décision sera prise au dernier moment quant au fait de savoir si elle pourra jouer ou devra renforcer le staff d'arbitrage* », précise le président du club, Patrice Jeanneret.

Sur le plan de l'organisation, le comité du club vallonnier remercie la commune de Val-de-Travers ainsi que ses autres partenaires pour leur soutien régulier.

Bien entendu, les passionnés de ce jeu de lettres peuvent venir librement assister aux compétitions durant le week-end à venir et pourquoi pas se renseigner sur la manière de venir renforcer l'effectif du Scrabble-Club Areuse-Fleurier.

Comm.

FOOTBALL AUTRES RÉSULTATS

5e ligue - Groupe 1

Béroche-Gorgier III – Môtiers II 3-2

1.	NE Galaxy	12	11	1	0	(4) 73 : 7	34
2.	Bosna NE II	12	11	1	0	(9) 69 : 19	34
3.	La Sagne II	11	7	2	2	(13) 36 : 20	23
4.	Superga II	12	6	2	4	(17) 41 : 31	20
5.	Lignières II	12	5	3	4	(10) 33 : 27	18
6.	Fleurier II	11	5	2	4	(16) 32 : 28	17
7.	Môtiers II	12	5	0	7	(5) 24 : 35	15
8.	Béroche-Gor. III	12	4	1	7	(20) 20 : 41	13
9.	Val-de-Ruz IV	11	2	2	7	(13) 18 : 50	8
10.	Cornaux	12	1	0	11	(22) 19 : 57	3
11.	Les Ponts	11	0	0	11	(2) 12 : 62	0

4e ligue - Groupe 1

Couvet II – Les Brenets 2-4

1.	Béroche-Gorgier II	13	11	2	0	(13) 46 : 5	33
2.	Helvetia NE II	13	8	3	2	(15) 33 : 13	25
3.	Boudry II	14	7	2	5	(12) 27 : 25	21
4.	Unine	13	5	5	3	(10) 25 : 22	18
5.	Corcelles-Corm.	13	6	2	5	(26) 29 : 23	18
6.	Le Comm. Sport II	13	5	3	5	(16) 27 : 28	16
7.	Val-de-Ruz II	14	4	5	5	(10) 18 : 27	15
8.	Cortaillod II	13	4	4	5	(11) 30 : 32	14
9.	Les Brenets	13	2	3	8	(26) 11 : 34	7
10.	Couvet II	13	2	3	8	(32) 14 : 33	7
11.	AS Vallée	12	0	4	8	(6) 15 : 33	2

FOOTBALL 3e LIGUE

Fleurier – Bôle II 4-1 (1-0)

Buts de : Lebet D., Codoni, Teixeira, Khelil.

Faivre ; Lebet S., Rodriguez, Von Känel, Dreyer ; Codoni, Sejdiu, Goncalves Nogueira, Khelil, Rainaud ; Lebet D.

Couvet – Val-de-Ruz 3-3 (1-1)

Buts de : Gaier, De Giorgi, David.

Amougou Amougou ; Daloz; Rodrigues, Krawiec, De Giorgi; Hugi, Anstett, Barigello, Gracia; Gaier, Fernandes Carvalho.

3e ligue - Groupe 1

Fleurier – Bôle II							4-1
Couvet – Val-de-Ruz							3-3
Le Communal Sport Le Locle – Môtiers							4-0

1.	Le Comm. Sport	13	13	0	0	(28) 70 : 11	39
2.	Colombier	13	10	1	2	(24) 60 : 16	31
3.	Kosova NE	13	9	0	4	(45) 39 : 27	24
4.	Le Parc II	13	7	0	6	(32) 36 : 42	21
5.	Couvet	13	6	3	4	(50) 34 : 27	21
6.	Bôle II	13	5	0	8	(31) 29 : 33	15
7.	Fleurier	13	4	3	6	(31) 21 : 25	15
8.	Môtiers	13	4	2	7	(21) 28 : 44	14
9.	Peseux Comète	13	4	2	7	(27) 29 : 61	14
10.	Val-de-Ruz	13	4	1	8	(50) 30 : 36	13
11.	Le Locle II	13	4	1	8	(87) 30 : 51	13
12.	Helvetia NE	13	1	1	11	(28) 15 : 48	4

TENNIS DE TABLE

Succès en cascade pour les Néraouis

Le tennis de table se porte toujours aussi bien à Noiraigue. Un coup d'œil sur les derniers résultats permet d'extraire quatre victoires pour le CTT Néraoui 1. Plus fort encore, ces succès ont tous été remportés sur la marque de 5-0. Sporeta, Hauterive 4, Gorgier 2 et Hauterive 2 ont eu droit à la même sanction. La deuxième équipe vallonnière fait pratiquement aussi bien. Sur le plan comptable, ce sont également quatre victoires qu'il faut mentionner. Les résultats sont cependant plus serrés : 4-1 contre Gorgier, 3-2 contre Sporeta 2, 4-1 contre Hauterive 5 et... 5-0 (quand même) face à Gorgier 2. Au classement, Néraoui 1 fait toujours la course en tête avec 12 points de plus que son dauphin Hauterive. Les deux équipes seront directement opposées le 15 avril prochain. La seconde formation du club est également sur le podium, 14 unités derrière le leader.

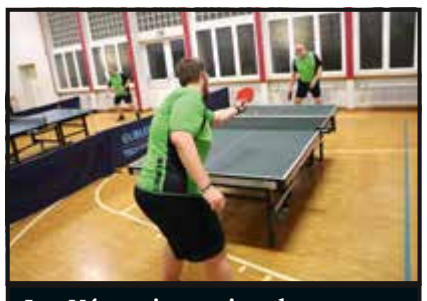

Les Néraouis manient la raquette avec brio dans le Groupement Corporatif de tennis de table de Neuchâtel et des environs.

COURSE À PIED

Petite sortie de 6 heures avant... 205 km

La gagnante des dames Julia Fatton avec le vainqueur des hommes Nathan Koziol.

Julia et Christian Fatton n'arrêtent donc jamais. Le 6 avril, c'est à Tullins (France) que le couple s'est rendu pour participer à une course de 6 heures. Durant ce laps de temps, Madame a englouti 62 bornes d'asphalte, remportant la catégorie des femmes. Monsieur a eu un léger coup de mou en milieu de parcours en raison d'une alimentation pas assez conséquente. Il a donc « calé » (c'est un bien grand mot) sur 56 kilomètres parcourus. Ce qui le laisse au pied du podium chez les hommes. Le vainqueur, Nathan Koziol, en a totalisé 72, soit une vitesse moyenne de 11.9 km/h durant un quart de journée. La prochaine course de Julia sera autrement plus longue puisqu'elle se frottera à... 205 kilomètres ! Mieux vaut avoir l'estomac bien accroché.

À LOUER
à FLEURIER

Appartement 3 pièces

Entièrement rénové, centre du village, 3e étage.

Libre de suite ou à convenir.

Loyer **Fr. 1120.-** charges comprises

Renseignements : tél. 079 944 12 35

À LOUER
à LA CÔTE-AUX-FÉES pour le 1er mai

Locaux env. 170 m²

Au rez, refaits à neuf.

Eau, électricité, wc-douche, porte électrique, accès facile.

Tél. 079 124 16 34

ALD SERVICES SÀRL
OPTIMISEZ LE RENDEMENT DE VOS PANNEAUX SOLAIRES EN EFFECTUANT UN NETTOYAGE PROFESSIONNEL ET SANS PRODUITS CHIMIQUES.
DEMANDEZ-NOUS UN DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT!
Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

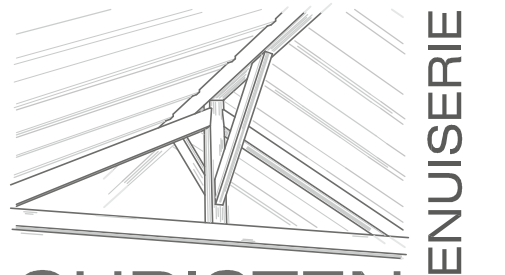
CHRISTEN MENUISERIE
Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture
079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

CODONI SA
Entreprise de maçonnerie
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ I CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE
2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

LABORATOIRE DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires
M.C Huguenin
Technicienne Diplômée
Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

De l'imagination à la réalisation
depuis 1990
ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59

Entreprise en bâtiment
YVAN BORDIGNON
- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL ● 2114 FLEURIER ● Tél. 032 861 41 31

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.
ElectrOGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques
Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet
info@electrogcontrole.ch - 079 428 83 33

Profitez de nos offres combinées !
Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de
15% sur chaque annonce
Courrier du Val-de-Travers HEBDO
LE JOURNAL de Sainte-Croix et environs

CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral
2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch

maulini CONSTRUCTION SA
2105 TRAVERS T+41 (0)32 863 33 45
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES